



**MINISTERE AUPRES DU PREMIER
MINISTRE CHARGE DU BUDGET**

**LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET DE L'ETAT
POUR L'ANNEE 2015**

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE
ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2015-2017
(D P B E P)**

**LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET DE L'ETAT
POUR L'ANNEE 2015**

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE
ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2015-2017
(D P B E P)**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
I- EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2012-2017.....	7
I.1. Evolution macroéconomique 2012-2013 et perspectives 2014.....	7
I.1.1 Evolution récente du secteur réel.....	7
I.1.2 Situation de la balance des paiements.....	11
I.1.3 Situation monétaire.....	12
I.2. Perspectives économiques pour la période 2015-2017.....	13
I.2.1 Projection du secteur réel.....	13
I.2.2 Projection de la balance des paiements 2015-2017.....	19
I.2.3 Perspectives de la situation monétaire 2015-2017.....	21
II- EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2012-2017.....	23
II.1. Evolution des finances publiques 2012-2014.....	23
II.1.1 Politiques en matière de finances publiques 2012-2014.....	23
II.1.2 Opérations financières de l'Etat 2012-2017.....	26
II.2. Perspectives d'évolution des finances publiques 2015-2017.....	30
II.2.1 Politiques des finances publiques 2015-2017.....	30
II.2.2 Opérations financières de l'Etat 2015-2017.....	33
II.3. Gestion de la dette publique sur la période 2012-2017.....	35
II.3.1 Evolution de la dette publique sur la période 2012-2013.....	35
II.3.2 Politique de la dette publique 2014-2017.....	37
II.3.3 Evolution de la dette publique 2014-2017.....	38
II.4 Convergence communautaire 2012-2017.....	40
II.4.1 Critères de premier rang.....	40
II.4.2 Critères de second rang.....	41
III. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2015-2017.....	42

III.1 Ressources budgétaires 2015-2017	42
III.1.1 Projection des ressources intérieures 2015-2017	42
III.1.2 Projection des ressources extérieures 2015-2017.....	44
III.2. Dépenses budgétaires 2015-2017.....	45
III.2.1 Politiques de dépenses 2015-2017	45
III.2.2 Analyse des projections des dépenses 2015-2017 par nature économique.....	46
IV. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES.....	53
IV.1 Rappel des priorités du gouvernement et des orientations stratégiques nationales.....	53
IV.2 Analyse des allocations sectorielles des dépenses de 2015 à 2017.....	53
V. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	65
V.1 Risques sur la mobilisation des ressources.....	65
V.1.1 Risques sur la mobilisation des ressources intérieures.....	65
V.1.2 Risques sur la mobilisation des ressources extérieures	66
V.2 Risques liés à l'exécution des dépenses publiques.....	66
V.2.1 Risques liés à la capacité d'absorption des dépenses d'investissement.....	66
V.2.2 Risques liés à la survenance d'évènements imprévus.....	66
CONCLUSION	67
SOURCES STATISTIQUES	68
LISTE DES ANNEXES	69

LISTE DES SIGLES

BRVM	:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BT	:	Bons du Trésor
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
C2D	:	Contrat de Désendettement et de Développement
CAF	:	Coût Assurance Fret
CDMT	:	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CME	:	Centres des Moyennes Entreprises
DGE	:	Direction des Grandes Entreprises
DPBEP	:	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPPD	:	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
ENVM	:	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FEC	:	Facilité Elargie de Crédit
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
P N G	:	Position Nette du Gouvernement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PND	:	Plan National de Développement
PNIA	:	Programme National d'Investissement Agricole
SDMT	:	Stratégie de la Dette à Moyen terme
TEC	:	Tarif Extérieur Commun
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2 : Principaux agrégats macroéconomiques de 2011-2017	18
Tableau 3: Balance des paiements 2013-2016	20
Tableau 4: Situation monétaire 2014-2017	23
Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2012-2017	26
Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2012-2017 (suite et fin)	27
Tableau 6: Mobilisation de concours extérieurs de 2012 à 2014	29
Tableau 7: Mobilisation intérieure de 2012 à 2014.....	30
Tableau 8 : Evolution du stock de la dette publique de 2011 à 2013	36
Tableau 9 : Montant indicatif à mobiliser de 2015 à 2017.....	38
Tableau 10 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2014 à 2017.....	38
Tableau 11 : Situation des critères de convergence 2013-2017	40
Tableau 12 : Prévision de ressources extérieures budgétaires 2014-2017	45
Tableau 13 :Projection des dépenses budgétaires de l'Etat 2015-2017.....	46
Tableau 14: Evolution des dépenses d'abonnement.....	49
Tableau 15: Evolution des subventions et transferts	50
Tableau 16: Evolution des dépenses d'investissement.....	51

INTRODUCTION

Le Plan National de Développement (PND) 2012-2015 définit la politique de développement économique et social de la Côte d'Ivoire à partir d'un consensus entre les acteurs nationaux. Il établit une hiérarchisation des priorités nationales de développement et constitue le cadre de référence des interventions publiques en vue de faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020.

La recherche de l'atteinte des résultats escomptés du PND a conduit le Gouvernement à adopter comme outils de mise en œuvre, les Cadres des Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Se traduisant par l'élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) et du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses/Projet Annuel de Performance (DPPD/PAP) selon le nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA, ces CDMT sont des instruments de programmation budgétaire triennale glissante à travers lesquels l'allocation des ressources répond à des objectifs et des priorités bien définis et régulièrement évalués, visant l'efficacité et l'efficacités de la dépense publique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de l'UEMOA dont l'opérationnalisation a été effective avec l'adoption par l'Assemblée Nationale le 05 juin 2014, des lois organiques N° 2014-336 relative aux lois de finances et N° 2014-337 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques, suivie de l'adoption par le conseil des Ministres le 09 juillet 2014 de quatre (04) décrets d'application desdites lois, portant respectivement : Règlement Général sur la Comptabilité Publique (RGCP) ; Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE) ; Plan Comptable de l'Etat (PCE) et Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE),.

Toutefois, l'élaboration des CDMT a débuté depuis 2010, avec les ministères en charge de l'éducation, de la formation et de la santé. En 2014, seize (16) ministères ont préparé leur budget sous le format CDMT. Le processus se poursuivra en 2015. Cette dynamique confirme la volonté du Gouvernement à adopter définitivement la budgétisation axée sur les résultats .

Dans cette optique, le Gouvernement a élaboré dans le cadre du budget 2014 le premier CDMT global pour la période 2014-2016. Cet exercice permet une meilleure allocation des ressources aux dépenses sectorielles conformément aux priorités nationales définies par le PND.

Les choix de politique publique du Gouvernement sur la période 2015-2017 sont traduits dans le présent Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP).

Le DPBEP 2015-2017 présente d'abord le cadre macroéconomique et l'évolution des finances publiques sur la période 2012-2017, puis expose les projections des dépenses publiques et enfin fait l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies nationales et des risques liés à l'exécution du budget.

I- EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2012-2017

I.1. EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2012-2013 ET PERSPECTIVES 2014

L'environnement économique et financier international a été marqué en 2012 par l'aggravation de la crise de la dette publique en Europe, le ralentissement dans les économies émergentes et en développement et le retour de la confiance aux Etats Unis. Globalement selon les estimations du FMI, l'activité économique mondiale a connu un ralentissement en 2012, avec un taux de croissance de 3,4% contre 4,1% en 2011 et 5,4% en 2010.

En 2013, la situation économique mondiale s'est légèrement dégradée avec une croissance du PIB de 3,3%. Alors que la plupart des pays développés ont encore des difficultés à définir des politiques budgétaire et monétaire appropriées suite à la crise financière, certaines économies émergentes, qui avaient déjà connu un ralentissement en 2012, ont fait face à un recul de l'évolution de leur activité économique.

Toutefois, certains signes d'amélioration apparus au dernier trimestre de 2013 ont donné lieu à des prévisions plus encourageantes du FMI. La zone euro est finalement sortie d'une récession prolongée et le produit intérieur brut (PIB) de la région dans son ensemble est reparti à la hausse. L'économie des États-Unis d'Amérique continue de se redresser et le ralentissement observé dans certaines grandes économies émergentes, y compris la Chine, semblent s'estomper. Ces éléments laissent présager une hausse de la croissance mondiale en 2014 : le Produit Mondial Brut (PMB) devrait croître à un rythme de 3,4% en 2014 et 4 % en 2015.

I.1.1 Evolution récente du secteur réel

Au plan national, l'activité économique a été marquée par les efforts de consolidation de la croissance économique engagés depuis 2012 qui ont permis d'obtenir des taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) respectifs de 10,7% et 9,2% en 2012 et 2013. Ces performances économiques sont les résultats des actions vigoureuses mises en œuvre dans tous les secteurs d'activités.

Au niveau de l'offre, la croissance du **secteur primaire** est passée de -2,7% en 2012 à 6,9% en 2013 avec une contribution à la croissance du PIB de 1,3 point en 2013. Cette croissance est imputable principalement aux branches de l'agriculture vivrière et l'élevage (5,5% en 2013) et de l'agriculture d'exportation (9% en 2013) en liaison avec les investissements dans le domaine agricole, notamment la relance rizicole et le programme quantité-qualité-croissance de la filière café-cacao.

S'agissant **du secteur secondaire**, le rythme de progression s'est établi à 8,8% en 2013 après un recul de 1,4% en 2012 avec une contribution à la croissance du PIB de 1,8 point. Cette hausse a été tirée essentiellement par la bonne performance des BTP (27,9%) et de l'énergie (19,5%).

La branche des BTP est impulsée par l'embellie de la construction et de la réhabilitation des infrastructures routières (voiries et pistes rurales, Autoroute Abidjan-Singrobo-Yamoussoukro), la construction des logements sociaux et les projets publics (Pont Henri Konan BEDIE, Pont de Jacquville,...). Au niveau de l'énergie, la production de l'électricité et de l'eau ont bénéficié d'un accroissement des capacités de production tandis que les produits pétroliers ont profité du regain de la consommation locale.

Le **secteur tertiaire** a connu un taux de croissance de 9,6% en 2012 et en 2013, avec une contribution de 3,6 points à la croissance du PIB. Cette évolution positive du secteur est attribuable essentiellement au commerce (9,7%), aux transports (6,9%) et aux télécommunications (7,8%). La bonne tenue des transports est consécutive à la mise en œuvre des mesures du Gouvernement destinées à l'amélioration de la sécurité et de la fluidité routière (réduction des barrages routiers, lutte contre le racket, redéploiement des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire, réhabilitation des routes et des pistes) ainsi qu'à la consolidation de la reprise des transports maritime et aérien.

Les droits et taxes nets des subventions se sont accrus de 90,4% en 2012 et de 17,6% en 2013, assurant une contribution à la croissance du PIB de 2,1 points en 2013. Cette hausse est le fait d'une part du regain d'activité et d'autre part de la réduction de la fraude et de l'évasion fiscales.

Concernant la demande, la croissance a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

La consommation finale a connu une hausse de 5,7% en 2013 lié à l'apaisement du climat socio-politique, à la hausse des revenus dans le secteur privé et à la création d'emplois.

Les investissements se sont accrus de 31,8% en 2013, soutenus par les chantiers de l'Etat et le renouvellement des outils de production du secteur privé. Le taux d'investissement ressort à 14,6% du PIB en 2013 après 12,1% en 2012.

Les exportations ont progressé de 5,7% en 2013 après un recul de 1,6% en 2012, sous l'impulsion des produits pétroliers et agro-industriels.

Les importations ont augmenté de 5,8% en 2013 soutenue par les importations de biens intermédiaires et d'équipements, en raison du regain de l'activité économique nationale.

L'inflation s'est établie à 2,6% en 2013 en dessous de la norme communautaire de 3% maximum, grâce aux mesures mises en œuvre par le Gouvernement pour contenir les tensions inflationnistes, notamment sur les produits alimentaires.

Ces différentes mesures ont contribué à la réduction de la pauvreté qui avait atteint un taux record de 48,9% en 2008 (ENVM 2008) et estimé à plus de 50% suite à la crise post électorale de 2010-2011. Les effets sur l'amélioration des conditions de vie de la population se sont observés, notamment dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'emploi.

➤ **Projections 2014 du secteur réel**

L'année 2014 apparaîtrait comme l'année faste de la mise en œuvre du PND. Le taux de croissance économique est projeté à 9%. Cette croissance reposerait du côté **de l'offre** essentiellement sur la vigueur des secteurs secondaire (+6,1%) et tertiaire (+12,4%). Quant à **la demande**, elle tirerait avantage du dynamisme de la consommation finale (+8,2%), des investissements (+18,1) et des exportations (+9,2%).

Le secteur primaire, avec une contribution à la croissance de 0,8 point, enregistrerait un ralentissement du rythme d'évolution (+4% contre 6,9% en 2013) attribuable notamment à l'agriculture vivrière (5,3% contre 5,5% en 2013) et à l'agriculture d'exportation (+2,2% contre 9,0% en 2013).

La croissance de l'agriculture vivrière de 5,3% serait essentiellement due à la poursuite de la politique rizicole axée notamment sur la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de Riz (SNDR).

Le **secteur secondaire** devrait se consolider en profitant de l'amélioration de l'environnement des affaires, de la promotion de l'investissement privé et du renforcement du partenariat public-privé. Sa croissance atteindrait ainsi 6,1% en 2014. Cette progression proviendrait principalement de la hausse des BTP (20,0%), des autres industries manufacturières (12,8%) et des industries agro-alimentaires (11,5%).

L'évolution de la branche BTP serait due à la poursuite des projets d'investissements publics et privés, notamment les travaux de la voie express Abidjan-Bassam, le projet d'adduction d'eau potable à partir de Bonoua, les travaux de réhabilitation de la voirie à Abidjan et dans les grandes villes de l'intérieur, les logements sociaux et le barrage de Soubré. Quant à l'extraction minière, elle connaîtrait une baisse de 8,9% imputable au pétrole brut (-25,4%) et à l'or (-3,3%).

Le **secteur tertiaire**, avec une contribution à la croissance de 4,7 points, croîtrait de 12,4% imputable aux transports (10,4%) et au commerce (12%) en liaison avec la vigueur du secteur secondaire à travers les services rendus aux entreprises, la bonne santé des services financiers et assurances, ainsi que des services immobiliers.

La performance des transports serait due essentiellement à la consolidation de l'activité économique, à l'amélioration de la voirie urbaine, à la reconquête du marché de l'hinterland et à la consolidation des activités d'Air Côte d'Ivoire.

L'activité commerciale quant à elle, tirerait profit du dynamisme de l'économie et de la hausse des salaires dans le secteur public et la revalorisation du SMIG dans le secteur privé, décidées par le Gouvernement.

Les droits et taxes nets des subventions progresseraient de 11,0% et contribueraient à hauteur de 1,4 point à la croissance. Cette hausse proviendrait des effets induits de la consolidation de l'activité économique dans son ensemble et grâce à une meilleure politique de recouvrement des recettes fiscales.

Pour ce qui est de **la demande**, la croissance du PIB en 2014 serait confortée par la vitalité des investissements, de la consommation finale et des exportations. Les investissements évolueraient de 18,1%, soutenus par les chantiers de l'Etat, le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait à 16% du PIB contre 14,6% en 2013. Les exportations augmenteraient de 9,2% contre 5,7% en 2013, sous l'impulsion de la demande mondiale des produits primaires et manufacturiers (café, cacao, coton, noix de cajou, huile de palme, produits pétroliers,...). Les importations seraient en hausse de 9,1%, tirées par les biens d'équipements du fait des niveaux élevés des investissements prévus.

L'inflation serait contenue à 0,5% contre 2,6% en 2013 grâce à la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'encadrement des prix des produits de grande consommation et l'amélioration des voies de dessertes agricoles, l'impact de l'accroissement attendu de la production vivrière avec la mise en œuvre des actions contenues dans le PNIA.

I.1.2 Situation de la balance des paiements

➤ Situation de la balance des paiements 2012-2013

Les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire se sont soldés en 2013 par un excédent de 2,6 milliards contre un déficit de 256 milliards en 2012 en liaison principalement avec l'amélioration du compte financier et du solde des transactions malgré la dégradation du compte de capital sur la période.

Les transactions courantes ont été déficitaires sur la période 2012-2013 avec un solde qui passe de -206,6 milliards en 2012 à -262,1 milliards en 2013. Ces déficits sont tirés par les soldes défavorables des échanges de services, de revenus primaires et secondaires en liaison notamment avec les paiements de services (frets et assurance) dus aux importations de biens nécessaires aux investissements réalisés sur la période. Toutefois, la balance des biens est excédentaire assortie d'un solde passant de 1 529,3 milliards en 2012 à 1 572,5 milliards en 2013.

Les transactions en capital ont enregistré un excédent de 96,2 milliards en 2013 en rapport avec les remises de dettes dont le pays a bénéficié au point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2012 et les dons projets octroyés en 2013.

Le compte des opérations financières s'est soldé par un accroissement des engagements extérieurs de 166,9 milliards en 2013 en rapport avec l'afflux des investissements étrangers consécutif à l'amélioration de l'environnement des affaires.

➤ Projection de la balance des paiements 2014

A fin 2014, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 406,6 milliards en liaison avec la bonne tenue des opérations en capital et des opérations financières.

La balance des opérations courantes s'améliorerait, en ressortant excédentaire de 41,8 milliards de FCFA (0,2% du PIB) après un solde négatif de 262,1 milliards de FCFA (-1,7% du PIB) en 2013. Cette amélioration serait induite par un rebond de la balance commerciale et par le repli du déficit du compte du revenu secondaire.

La balance des biens enregistrerait un excédent de 1 908,3 milliards de FCFA après 1 793,3 milliards de FCFA l'année précédente. Les exportations devraient augmenter de 246,6 milliards de FCFA sous l'impulsion du cacao, du café, du coton, de la noix de cajou, de l'huile de palme, de l'ananas, de la banane, de l'or, des huiles essentielles et extraits végétaux, et des véhicules automobiles. S'agissant des importations, elles enregistreraient une hausse de 131,6 milliards de FCFA, sous l'effet de toutes les composantes.

Le déficit des services se creuserait, en relation avec la hausse des paiements au titre du fret et des autres services. Le solde de la balance du revenu primaire se détériorerait, en liaison avec la hausse des montants dus aux non-résidents au titre des revenus d'investissements. Quant au revenu secondaire, son solde devrait s'améliorer du fait d'une augmentation des entrées de fonds au titre des dons programmes.

Le compte de capital ressortirait positif à 168,8 milliards de FCFA, en liaison essentiellement avec des entrées de ressources imputables aux dons projets. Le compte financier enregistrerait un solde négatif de 196,0 milliards de FCFA, en relation avec un accroissement net des passifs financiers envers l'étranger.

I.1.3 Situation monétaire

Sur la période 2012-2013, la politique monétaire menée a eu pour objectif principal de soutenir l'activité économique et d'assurer la stabilité des prix (1,8% en moyenne sur la période). Elle a consisté en des abaissements successifs des taux directeurs et à l'injection régulière de liquidité par appel d'offres sur le marché monétaire pour soutenir les capacités de financement de l'économie par les banques primaires.

Ces mesures d'assouplissement ont concouru à la consolidation des avoirs extérieurs de 2,6 milliards, passant de 1 555,9 milliards en 2012 à 1 558,5 milliards en 2013. Cet accroissement s'explique par un important afflux d'investissements directs étrangers.

Le crédit à l'économie a également progressé de 22,6% par an, passant de 2 308,3 milliards en 2012 à 2 830,7 milliards en liaison avec le retour de la confiance chez les investisseurs et l'intensification de l'activité économique.

La position nette du Gouvernement s'est par contre dégradée en s'établissant à 1 306,6 milliards en 2013 contre 1 133,2 milliards en 2012. Cette détérioration à hauteur de 15,3% est due à l'accroissement des concours bancaires (+140,4 milliards) plus important que la progression des dépôts de l'Etat (+18,3 milliards) auprès du système bancaire.

La masse monétaire a enregistré une hausse de 11,6% en passant de 4 911,4 milliards en 2012 et 5 481,0 milliards en 2013.

Pour l'année 2014, l'évolution des agrégats monétaires par rapport à leurs niveaux de 2013 se caractériserait par une accumulation des avoirs extérieurs nets de 406,6 milliards (1 965,1 milliards contre 1 558,5 milliards), une progression de 6 % de crédits intérieurs due à l'augmentation des crédits à l'économie (8,4%) et à une contraction des engagements net de l'Etat (-0,7%). En effet, la Position Nette du Gouvernement ressortirait à 1 298,0 milliards au terme de l'année 2014 contre 1 306,6 milliards en 2013, soit un désendettement net de 8,6 milliards qui résulteraient d'une hausse des créances (+7,6 milliards) conjuguée à une baisse des dettes (-1,0 milliard).

L'accroissement des crédits à l'économie serait attribuable au dynamisme de l'économie et au regain de la confiance des investisseurs et des banquiers. Quant au désendettement net de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, il correspondrait essentiellement aux remboursements des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS.

En conséquence de l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire augmenterait de 10,9% pour se situer à 6 078,9 milliards.

I.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR LA PERIODE 2015-2017

I.2.1 Projection du secteur réel

La période 2015-2017 s'inscrit dans l'achèvement du PND 2012-2015 et la poursuite des efforts de développement dans une nouvelle stratégie sur la période 2016-2020. En effet, au regard des leçons tirées de la mise en œuvre du PND 2012-2015, un autre plan devrait tracer les sillons de l'émergence à l'horizon 2020.

Les principales hypothèses du cadrage macroéconomique 2015-2017, concernent notamment:

- la consolidation de la normalisation sociopolitique ;
- la reprise de l'économie mondiale favorisant la stimulation des exportations ;
- le renforcement du cadre de financement des PME et PMI ;
- la consolidation de l'environnement des affaires ;
- la poursuite des réformes structurelles dans les secteurs porteurs de croissance ;
- la facilitation des investissements et la création d'entreprises (adoption du Code Minier et du Code des Investissements) ;
- la hausse des revenus à travers notamment l'augmentation des salaires des fonctionnaires ;
- les réformes dans le secteur agricole et de l'élevage avec d'importants investissements dans le cadre du PNIA ;
- la stabilisation des revenus agricoles (café, cacao, coton, noix de cajou, hévéa, etc.) à des niveaux rémunérateurs (au moins 60% du prix CAF).

Tenant compte de ces hypothèses, les taux de croissance du PIB ressortiraient à 10% en 2015, 10,3% en 2016 puis à 9,3% en 2017 soutenus par l'ensemble des secteurs d'activités.

➤ Perspectives économiques 2015

L'année 2015 serait celle de la clôture du PND 2012-2015. La volonté du Gouvernement d'asseoir les fondements d'une économie émergente et les réformes entamées devraient conduire à une croissance de 10% en 2015.

La croissance économique serait portée essentiellement au niveau de l'offre, par la vigueur des secteurs secondaire (+14,5%) et tertiaire (+12,9%) et du côté de la demande par le raffermissement de la consommation finale (+7,7%), des investissements (15,8%) et des exportations (9,6%).

Le secteur primaire enregistrerait une baisse, passant d'une évolution de 4% en 2014 à 3,4% en 2015 avec une contribution à la croissance du PIB de 0,6 point. Cette bonification est imputable principalement à la pêche (+3%) et à l'agriculture vivrière qui connaîtrait une performance de 5% grâce au dynamisme des principales productions vivrières (riz, maïs, manioc et banane plantain) malgré la baisse de la production de cacao de 2,9%.

Le secteur secondaire évoluerait de 14,5% avec une contribution à la croissance du PIB de 2,9 points. Cette vitalité serait attribuable à la bonne progression des BTP (+22%), à la relance du secteur de l'électricité (+24,4%), à l'affermissement de l'agroalimentaire (+14%) et au renforcement des autres industries manufacturières (+11,2%). La production de pétrole brut connaîtrait alors une hausse de 10,4% (20 597,7 barils/jour contre 18 662,0 barils/jour). De plus, la production de l'or poursuivrait son dynamisme, grâce à la mine d'or de Tongon qui sera en pleine capacité de production sur la base d'une fourniture régulière d'électricité. L'agroalimentaire devrait enregistrer une hausse de 14% contre 11,5% en 2014 suite à la politique de transformation progressive du cacao, du café et de la noix de cajou. Elle devrait également profiter de la hausse de la demande dans les secteurs industriels en raison de la politique d'industrialisation encouragée par le Gouvernement.

Quant au BTP, à l'agroalimentaire et aux autres industries, leurs performances seraient le fait de la poursuite des projets d'investissements publics et privés, de la conquête de nouveaux marchés et au dynamisme de la demande domestique.

Le secteur tertiaire progresserait de 12,9% (5 points de contribution à la croissance du PIB) imputable à l'ensemble de ses composantes qui seraient impulsées par les effets des évolutions positives des secteurs primaire et secondaire. Le transport (+12%) serait soutenu par l'amélioration du réseau routier, la bonne tenue du trafic portuaire et aéroportuaire ainsi que la poursuite du renouvellement du parc auto. Les autres branches, en l'occurrence le commerce (13,5%) en rapport avec la reprise de la consommation et le rebond de l'activité économique. En outre, la hausse des salaires dans le secteur public et privé initiée par le Gouvernement ainsi que l'augmentation du revenu agricole issue des

réformes des filières café-cacao et coton-anacarde (mise en œuvre du prix garanti aux producteurs) devrait profiter au secteur tertiaire. Quant aux autres services et la télécommunication, ils connaîtraient respectivement des évolutions de 13,1% et 12%. Ces secteurs seraient appuyés par la consolidation de la normalisation sociopolitique et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Les impôts et taxes nets des subventions seraient en hausse de 7,8% avec une contribution à la croissance du PIB de 1 point. Cette consolidation des impôts et taxes est consécutive au dynamisme de l'économie dans son ensemble et aux réformes au sein de l'administration fiscale. Il s'agit entre autres des mesures de rationalisation des exonérations et la politique de déconcentration et de l'élargissement de l'assiette fiscale. L'opérationnalisation des brigades spéciales de lutte contre la fraude serait favorable à la hausse des droits et taxes

Au niveau de la demande, la croissance en 2015 serait confortée par le dynamisme des investissements (+15,8%) et la consolidation de la consommation finale (+7,7%). Les investissements seraient soutenus par les chantiers publics, notamment les infrastructures socioéconomiques, les logements sociaux ainsi que le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait à 17% du PIB contre 16% en 2014 avec un taux d'investissement public de 7,7% comme en 2014. Quant à la consommation finale, elle bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé. S'agissant des importations (+9,1%), elles maintiendraient leur dynamisme au regard des besoins en biens d'équipements et intermédiaires pour soutenir les importants investissements et la production de biens finaux.

L'inflation serait maintenue à 2,3% grâce à la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricoles.

➤ **Perspectives économiques 2016-2017**

La période 2016-2017 s'inscrit dans la continuité de la politique de développement du Gouvernement après le premier PND 2012-2015.

La croissance économique resterait robuste, soutenue aussi bien par les composantes de l'offre que de la demande.

Le **secteur primaire** devrait croître de 3,3% en moyenne sur la période 2016-2017 (0,6 point de contribution à la croissance du PIB). Cette hausse serait tirée principalement par l'agriculture vivrière (3,8%) et l'élevage (2,5%) ainsi que l'agriculture d'exportation (2,7%). Cet accroissement serait le fait des investissements réalisés depuis 2012 dans le secteur agricole et de l'élevage (PNIA).

La redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture d'exportation, de la pêche et de l'élevage, devrait contribuer à la croissance des différentes filières. En outre, les projections dans le domaine agricole tablent également sur un meilleur

traitement phytosanitaire des plantations, la régénérescence du verger, une amélioration des routes de desserte, une bonne pluviosité et des prix rémunérateurs conséquents.

Le secteur secondaire progresserait de 13,4% en moyenne (2,9 points de contribution à la croissance du PIB), impulsé par l'agroalimentaire (+12%), les BTP (+27,5%), les autres industries manufacturières (+10,4%) et l'extraction minière (+19,2%).

L'activité industrielle et les BTP profiteraient d'une part, des Partenariats Publics Privés (PPP) et des facilités issues du Code des Investissements pour accroître les capacités des unités de production et d'autre part, du dynamisme de la demande intérieure et extérieure.

La croissance du secteur minier serait basée sur les investissements dans le domaine de l'exploration, du développement et d'entretien des puits pétroliers et miniers existants. Ces activités s'appuieraient sur les facilités des Codes Minier et Pétrolier. Les effets notables sur la production seraient envisagés pour le moyen et long termes. Toutefois, il est escompté une remontée de la production à partir de l'année 2015.

Le secteur tertiaire tirerait avantage de la vigueur du secteur secondaire et évoluerait de 11,6% en moyenne sur la période 2016-2017 (4,6 points de contribution à la croissance du PIB) grâce à l'ensemble de ses composantes, notamment le commerce (+12,3%), le transport (+11,6%) et les autres services (+11,6%).

Les impôts et taxes nets des subventions évolueraient en moyenne de 9,7% (1,2 point de contribution à la croissance du PIB) portés par la croissance des activités économiques et les efforts continus du Gouvernement pour la modernisation de l'administration fiscale et la réduction de la fraude et l'évasion fiscales.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par l'affermissement des investissements (+16,5%) et la consolidation de la consommation finale (+7,4%). Sur la période 2016-2017, les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (infrastructures socioéconomiques, logements sociaux, etc.) et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait en moyenne par an à 19,2% du PIB contre 17% en 2015. Le taux d'investissement public serait de 8,4% en moyenne sur la période. Quant à la consommation finale, elle bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois. Les importations progresseraient de 10,1% en moyenne par an sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les exportations seraient en hausse de 12,1% en moyenne par an en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières et pétrolières.

L'inflation serait contenue à 2%, en dessous de la norme communautaire de 3%, du fait de l'accroissement de l'offre de produits alimentaires.

Tableau 1 : Croissance du PIB par secteurs de 2011-2017

Croissance en volume (en %)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	réal.	réal.	est.	Projections			
Secteur primaire	6,5	-2,7	6,9	4	3,4	3,6	3,1
Agri. vivrière	-4,8	4,2	5,5	5,3	5	3,7	3,8
Agri. export	27,2	-11,5	9	2,2	1,1	3,4	2,1
Sylviculture	-35,4	0,6	6,5	0	0	0	0
Pêche	-19,1	18,8	3,8	0,4	3	3	2
Secteur secondaire	-7,3	-1,4	8,8	6,1	14,5	16,6	10,8
Extraction minière	2,8	-33,5	6,9	-8,9	9,8	41,8	-3,5
Agroalimentaire	-7,3	19,7	1,6	11,5	14	12	12
Produits pétroliers	-9,9	-60,2	3,8	-1,5	10,4	5	8
Energie (eau, électricité)	-10,6	248,7	19,5	-5,5	24,4	10	13
BTP	-20,7	5,3	27,9	20	22	25	30
Autres industries	-10,8	-4,7	8,5	12,8	11,2	10,3	10,5
Secteur tertiaire	-0,1	9,6	9,6	12,4	12,9	11,3	11,9
Transport	-6,7	25,2	6,9	10,4	12	11,2	12
Télécommunications	11,3	18,4	7,8	10,8	12	10,8	11
Commerce	0,7	0,3	9,7	12	13,5	12	12,5
Autres Services	-3,3	9,3	11	13,7	13,1	11,2	12
Droits et taxes	-30,9	90,4	17,6	11	7,8	10	9,5
Administrations	-8,8	16,1	3,1	9	4,7	4,8	4,8
Produit intérieur brut (PIB)	-4,4	10,7	9,2	9	10	10,3	9,3

Source: MPMEF/DGE/DCPE

Tableau 2 : Principaux agrégats macroéconomiques de 2011-2017

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	réal.	réal.	est.	Projections			
PIB nominal (milliards de FCFA)	11 976,7	13 804,9	15 459,8	17 021,0	19 179,0	21 508,7	23 925,0
PIB par habitant (en milliers de FCFA)	542,0	607,4	661,4	708,0	775,7	845,8	914,7
FBCF (milliards de FCFA)	1 072,1	1 671,3	2 257,7	2 724,1	3 268,7	4 032,7	4 726,6
dont public	313,6	750,0	1 157,2	1 306,0	1 486,3	1 818,4	1 991,7
Taux de croissance en volume (%)							
PIB	-4,4	10,7	9,2	9	10	10,3	9,3
Consommation finale	-6,5	14,9	5,7	8,2	7,7	7,5	7,4
Formation brut de capital fixe	-38,5	47,0	31,8	18,1	15,8	19,8	13,7
Public	-35,1	125,4	50,4	10,6	10,0	18,8	6,3
Privé	-39,8	13,8	16,2	26,2	21,3	20,7	19,9
<i>Importations</i>	-21,4	34,8	5,8	9,1	9,1	10,3	10,0
<i>Exportations</i>	3,2	-1,6	5,7	9,2	9,6	11,5	12,8
En pourcentage du PIB							
Formation brut de capital fixe	9,00%	12,10%	14,60%	16,00%	17,00%	18,70%	19,80%
Public	2,60%	5,40%	7,50%	7,70%	7,70%	8,50%	8,30%
Privé	6,30%	6,70%	7,10%	8,30%	9,30%	10,30%	11,40%
Prix à la consommation (variation en %)	4,9	1,3	2,6	0,5	2,3	2	2

Source: MPMEF/DGE/DCPE

I.2.2 Projection de la balance des paiements 2015-2017

➤ Projection de la balance des paiements 2015

La balance des opérations courantes s'améliorerait, en ressortant excédentaire de 87,8 milliards de FCFA (0,5% du PIB) après un solde positif de 41,8 milliards de FCFA (0,2% du PIB) en 2014. Cette amélioration serait induite par un rebond de la balance commerciale.

En effet, la balance des biens enregistrerait un excédent de 2.114,0 milliards de FCFA contre une estimation de 1.908,3 milliards de FCFA en 2014. Les exportations devraient augmenter de 535,7 milliards de FCFA sous l'impulsion du cacao, du café, du coton, de la noix de cajou, de l'huile de palme, de l'ananas, de la banane, de l'or, des huiles essentielles et extraits végétaux, des véhicules automobiles, du caoutchouc et du pétrole. S'agissant des importations, elles enregistreraient une hausse de 330,0 milliards de FCFA, sous l'effet de toutes les composantes.

Le déficit des services se creuserait, en relation avec la hausse des dépenses au titre du fret et des autres services.

Le solde de la balance du revenu primaire se détériorerait, en liaison avec la hausse des montants dus aux non-résidents au titre des revenus d'investissements et des intérêts de la dette publique. Il en est de même du revenu secondaire dont le solde devrait se détériorer du fait du recul des dons programmes et de l'augmentation des sorties de ressources résultants des envois de fonds des migrants.

Le compte de capital ressortirait positif à 228,6 milliards de FCFA, en liaison essentiellement avec des entrées de ressources imputables aux dons projets. Le compte financier enregistrerait un solde positif de 220,0 milliards de FCFA.

Au total, le solde global ressortirait positif à 96,5 milliards de FCFA.

Tableau 3: Balance des paiements 2013-2016

En milliards de F CFA	2013	2014	2015	2016
Compte des transactions courantes	-43,3	41,8	87,8	-133,7
Biens	1 793,3	1 908,3	2 114,0	2060,7
Services	-1 171,5	-1 201,0	-1 254,1	-1348,1
Revenus	-464,1	-497,6	-563,7	-592,2
Transfert courants	-201,0	-168,0	-208,4	-254,2
Compte de capital et d'opérations financières	96,2	168,8	228,6	263,2
Transferts de capital	96,2	168,8	228,6	263,2
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs	-180,7	-199,0	-224,2	-251,5
Investissements de portefeuille	-86,9	-462,1	254,6	-269,5
Autres investissements	317,9	465,1	189,6	550,4
Erreurs et omissions nettes	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global	2,6	406,6	96,5	100,0
Variation des AEN	-2,6	-406,6	-96,5	-100,0
Financement exceptionnel	-16,8	0,0	0,0	0,0

Source : BCEAO

➤ **Projection de la balance des paiements en 2016**

En 2016, les transactions extérieures de la Côte d'Ivoire ressortiraient excédentaires avec un solde global se chiffrant à 100,0 milliards en 2016. Cette performance des échanges extérieurs serait portée par le compte de capital et le compte des opérations financières. Le compte des transactions courantes enregistrerait quant à lui, un déficit qui se dégraderait sur la période.

Le déficit des transactions courantes se creuserait sur la période passant de 87,8 milliards en 2015 à 133,7 milliards en 2016. Le déficit enregistré dans les opérations courantes est imputable aux soldes défavorables des balances de service, de revenus primaires et de revenus secondaires qui se situent en moyenne sur la période, respectivement à -1 246,4 milliards, -660,9 milliards et -280,7 milliards. Ces résultats seraient dus aux achats de services liés aux importations, au paiement des intérêts de la dette et aux envois de fonds à destination de l'étranger.

Le compte de capital et des opérations financières tirerait profit des dons projets attendus sur la période pour demeurer excédentaire, s'affichant à 263,2 milliards en 2016.

I.2.3 Perspectives de la situation monétaire 2015-2017

➤ **Projection de la situation monétaire pour 2015**

Pour l'année 2015, l'évolution des agrégats serait marquée par la hausse des avoirs extérieurs nets de 96,5 milliards, la diminution du crédit intérieur de 2% et une augmentation de la masse monétaire de 0,1%.

La progression des avoirs extérieurs nets s'expliquerait par l'augmentation de l'excédent commercial et des investissements directs étrangers, favorisée par l'embellie de l'environnement des affaires et la réalisation des infrastructures économiques.

L'accroissement du crédit intérieur serait tiré par les crédits à l'économie et l'endettement net de l'Etat. Les crédits à l'économie croîtraient de 8,6% pour se situer à 3 331,7 milliards en soutien à l'activité économique. L'endettement net de l'Etat augmenterait de 41,1 milliards pour s'établir à 1 239,5 milliards en liaison avec les émissions de titres publics pour faire face aux besoins de financement de l'Etat. En effet, la PNG devrait ressortir à 945,4 milliards au terme de l'année 2015 contre 1.298,0 milliards en 2014, soit une réduction de 352,5 milliards. Cette amélioration de la position nette du gouvernement résulterait d'une baisse des dettes (-371,8 milliards) malgré un repli des créances (-19,3

milliards). La diminution des dettes serait consécutive au remboursement des concours directs (-45,2 milliards) ou des titres publics détenus par le secteur bancaire (-203,6 milliards). Le recul des créances est imputable au déperissement des dépôts de l'Etat tant à la BCEAO que dans les banques primaires.

En contrepartie de ces évolutions, la masse monétaire se consoliderait de 10,8 % suivant la progression du PIB en valeur.

➤ **Projection de la situation monétaire pour 2016-2017**

L'équilibre monétaire projeté pour 2016 et 2017 serait marqué par un accroissement des avoirs extérieurs nets (+100,0 milliards), une hausse du crédit intérieur (+370,9 milliards en 2016 et 929 milliards en 2017) et une consolidation de la masse monétaire (+470,9 milliards en 2016 et 919,1 milliards en 2017).

Les avoirs extérieurs nets en 2016 se consolideraient de 100 milliards par rapport aux prévisions de 2015 pour se situer à 2 161,6 milliards en relation avec d'une part, la bonne tenue des transactions courantes et d'autre part, une balance des capitaux et des opérations courantes excédentaire. Cette augmentation se constaterait uniquement au niveau des avoirs extérieurs de la Banque Centrale, ceux des banques ayant été projetés en stabilité.

Le crédit intérieur est projeté à 4.648,0 milliards, en hausse de 370,9 milliards par rapport à son niveau prévu à fin décembre 2015 1.016,1 milliards de position nette du Gouvernement pour milliards et 3631,9 milliards de crédits à l'économie. Cette évolution est liée à l'augmentation attendu de l'endettement net de l'Etat par rapport à son niveau un an plus tôt, en prévision d'une hausse des concours des banques commerciales à l'Etat et du regain de confiance des opérateurs économiques dans l'économie ivoirienne.

La masse monétaire s'établirait à 7 476,6 milliards en 2017, 6 557,5 milliards à fin décembre 2016 contre 6 086,6 milliards en 2015, soit une progression moyenne de 9,7% en liaison avec la progression de l'activité économique notamment dans le secteur informel. Les contreparties de la masse monétaire

Tableau 4: Situation monétaire 2014-2017

	2014	2015	2016	2017
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1965,1	2061,6	2161,6	2151,6
BCEAO	1706,3	1802,8	1902,8	1892,8
BANQUES	258,8	258,8	258,8	258,8
CREDIT INTERIEUR	4365,9	4277,1	4648,0	5577,0
P N G	1298,0	945,4	1016,1	1154,9
CREDITS A L'ECONOMIE	3067,9	3331,7	3631,9	4422,1
CREDITS DE COURT TERME	1892,4	2055,1	2240,3	2727,7
dont crédits de campagne	188,4	190,4	192,4	194,4
CREDITS DE MOYEN ET LONG TERME	1175,5	1276,6	1391,6	1694,4
ACTIF=PASSIF	6331,0	6338,8	6809,6	7728,7
MASSE MONETAIRE	6078,9	6086,6	6557,5	7476,6
Circulation fiduciaire	1793,3	1765,1	1868,9	2093,4
DEPOTS	4285,6	4321,5	4688,6	5383,1
DEPOTS EN CCP	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPOTS A VUE	2229,2	2247,9	2438,8	2800,1
DEPOTS A TERME	2056,4	2073,6	2249,8	2583,1
AUTRES ELEMENTS NETS	252,1	252,1	252,1	252,1

Source : BCEAO

II- EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2012-2017**II.1. EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2012-2014****II.1.1 Politiques en matière de finances publiques 2012-2014**

Les politiques menées en matière de finances publiques sur la période 2012-2014 ont contribué au respect des objectifs du Programme Economique et Financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit 2011-2014.

Dans ce cadre, plusieurs réformes ont été mises en œuvre, aussi bien au niveau fiscal qu'au niveau des dépenses publiques.

Au titre de **la fiscalité**, les principales mesures ont concerné notamment :

- la déconcentration des services et la création de services dédiés à la gestion de l'impôt foncier ;
- l'admission en régime simplifié des entreprises prestataires de services pétroliers en vue de faciliter leur identification, le suivi de leurs activités, de leurs déclarations fiscales et les paiements des impôts dus ;
- la création d'inspections régionales de services fiscaux ;
- l'élargissement de la base imposable et le relèvement du taux d'imposition des impôts ou taxes dont le rendement est jugé insuffisant ;
- l'institution de nouvelles taxes sur des activités en pleine expansion ou le bénéfice des entreprises dont le chiffre d'affaires connaît un important essor ;
- la segmentation des contribuables par la création des Centres des Moyennes Entreprises (CME) et le renforcement des compétences de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
- la dématérialisation des vignettes ;
- l'adoption du décret n° 2013-858 du 19 décembre 2013 portant guide de procédure des enquêtes douanières en entreprise ;
- l'amélioration de la prise en charge de la valeur des marchandises importées ;
- la lutte contre la fraude par le renforcement des contrôles sur la base de l'analyse des risques ;
- le lancement du Guichet Unique du Commerce Extérieur en vue de simplifier les procédures d'importation ;
- la rationalisation des exonérations fiscales ;
- le soutien à la relance des activités économiques et à la création d'entreprises dans le cadre du « doing business » à travers la réduction des coûts et des frais d'imposition des actes de création d'entreprises.

Au titre des dépenses publiques, les principales mesures ont concerné notamment :

- la transposition des directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques à travers l'adoption par l'Assemblée Nationale, de deux Lois organiques portant Code de transparence et Lois de Finances ;
- l'opérationnalisation du CNDP pour veiller à la soutenabilité de la dette ;
- l'élaboration d'une Stratégie d'endettement à moyen terme (SDMT) ;
- la mise en place d'un comité de suivi des délais en matière de passation des Marchés Publics ;
- l'encadrement des recours aux avances de trésorerie ;
- le renforcement des crédits consacrés à la lutte contre la pauvreté ;
- l'adoption d'une stratégie de la maîtrise de la masse salariale ;
- l'assainissement des relations avec les fournisseurs de l'Etat à travers l'audit et le paiement des arriérés ;
- la formalisation des différentes étapes du processus d'élaboration du budget de l'Etat assortie des délais de réalisation.

Les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de ces réformes ont été accompagnés par les concours financiers extérieurs mobilisés dans le cadre du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

II.1.2 Opérations financières de l'Etat 2012-2017

Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2012-2017

	2012	2013	2013	2014	2015	2016	2017
	Réalisation	Réalisation	Programme	Prévision	Programme	Prévision	Prévision
Recettes et dons	2621,5	3039,5	2992,0	3488,0	3851,0	4154,4	4329,9
Recettes fiscales	2213,0	2408,6	2391,4	2686,5	2942,4	3257,0	3563,7
<i>dont base budget</i>	2086,1	2261,0	2240,5	2539,0	2754,9	3057,3	3349,6
Impôts intérieurs	1262,7	1302,9	1237,6	1448,6	1587,3	1807,8	1974,5
Droits et taxes à l'importation	720,3	806,6	893,8	940,5	986,9	1100,9	1241,0
Droits et taxes à l'exportation	230,0	299,1	260,0	297,4	368,2	348,2	348,2
Recettes non fiscales	327,3	429,4	373,1	423,6	532,3	608,2	566,3
Cotisations de sécurité sociale	235,9	307,3	286,7	334,8	349,3	370,3	389,8
Autres	91,4	122,2	86,5	88,7	183,0	237,9	176,5
<i>dont base budget</i>	81,1	112,6	65,7	57,6	151,4	227,5	176,5
Dons	81,2	201,5	227,5	377,9	376,2	289,3	199,8
Projet	51,5	96,2	122,3	221,3	228,6	141,7	52,2
Programme	29,7	105,2	105,2	156,6	147,6	147,6	147,6
Dépenses et prêts nets	3053,9	3385,6	3445,3	3867,9	4523,1	5062,3	5257,7
Dépenses Courantes	2132,5	2140,4	2086,9	2365,3	2655,9	2809,5	2901,5
Personnel	934,7	1038,9	1038,9	1186,2	1347,3	1426,7	1499,4
Prestations sociales	229,2	252,2	235,6	259,0	266,0	278,8	291,8
Subvention et transferts	410,5	325,0	286,0	337,7	324,6	341,6	319,4
Fonctionnement (yc sociales ciblées)	558,2	524,3	526,3	582,5	717,9	762,3	790,9
Investissement	615,8	934,2	1095,2	1196,6	1469,5	1974,7	2151,7
/Financement intérieur	510,3	618,0	659,5	668,8	784,8	1225,8	1740,8
/Financement extérieur	105,5	316,2	435,7	527,8	684,7	748,8	410,9
Emprunts	54,0	219,9	313,4	306,5	461,8	607,1	358,7
Dons	51,5	96,2	122,3	221,3	222,9	141,7	52,2
Autres (dépenses en capital, prévention ebola, sortie de crise et élection)	70,4	96,3	68,8	102,7	111,2	20,0	19,0
Prêts nets	2,3	0,0	-1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts	232,9	214,8	196,2	203,2	286,5	258,2	185,5
Intérieur	79,6	115,6	96,6	114,7	172,9	148,4	80,6
Extérieur	153,4	99,1	99,6	88,6	113,6	109,8	104,9

Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2012-2017 (suite et fin)

	2012	2013	2013	2014	2015	2016	2017
	Réalisation	Réalisation	Programme	Prévision	Programme	Prévision	Prévision
Solde base ordonnancement	-432,5	-346,2	-453,3	-379,8	-672,1	-907,8	-927,8
% du PIB	-3,2%	-2,3%	-3,0%	-2,2%	-3,5%	-4,2%	-3,9%
Solde budgétaire de base (Définition UEMOA)	-378,5	-126,2	-139,9	-73,3	-216,0	-300,7	-569,1
% du PIB	-2,8%	-0,8%	-0,9%	-0,4%	-1,1%	-1,4%	-2,4%
Solde de primaire de base	-175,3	-16,7	-48,9	-26,7	-41,6	-190,1	-531,3
% du PIB	-1,3%	-0,1%	-0,3%	-0,2%	-0,2%	-0,9%	-2,2%
Financement	432,5	346,2	453,3	379,8	540,8	907,8	927,8
Extérieur	180,6	273,9	464,9	453,7	890,1	603,9	439,2
Tirages (yc appui budgétaire)	85,0	331,2	477,2	673,1	593,2	644,1	395,7
Amortissement	-316,2	-127,5	-142,6	-234,4	-232,6	-263,3	-277,6
Autre financement extérieur	411,8	70,2	130,3	15,0	529,5	223,1	321,1
Intérieur	251,9	72,3	-11,7	-73,9	-217,9	303,9	488,6
Bancaire	191,9	134,2	25,5	-108,2	-97,5	33,6	93,1
Autre	61,5	-53,9	-53,5	-86,8	-120,4	41,1	-52,9
Ecart (à rechercher)	1,5	8,0	-16,3	-121,1	-131,4	-229,3	-448,5
PIB	13 695,0	15 300,0	15 300,0	17 040,0	19 147,0	21 504,0	23 904,0
Epargne publique (Recette -dépenses hors investissement)	102,1	386,6	414,4	438,9	421,2	777,5	1024,1
%PIB	0,7%	2,5%	2,7%	2,6%	2,2%	3,6%	4,3%

Source: MPMEF/DGE/DCPE

L'analyse des opérations financières de l'Etat sur la période 2012-2014 fait ressortir une bonne tenue des recettes et dons et une meilleure rationalisation des dépenses totales y compris les prêts nets. L'évolution des principaux postes est présentée ci-après.

Les **recettes et dons** connaissent une évolution de 15,9% passant de 2 621,5 milliards en 2012 à 3 039,5 milliards en 2013. Cette croissance devrait se poursuivre en 2014 avec une estimation de 3 488 milliards.

Cette performance est rendue possible grâce au bon niveau des recettes fiscales qui passent de 2 213 milliards en 2012 à 2 408,6 milliards en 2013. Ces recettes sont composées essentiellement de la fiscalité intérieure (de 1 262,7 milliards en 2012 à 1 302,9 milliards en 2013) et de la fiscalité de porte (de 950,3 milliards en 2012 à 1 105,7 milliards en 2013).

Ces bons niveaux de recouvrement s'expliquent principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales.

Les ressources de dons projet et programme ont également contribué à l'évolution positive des ressources de l'Etat en passant de 81,2 milliards en 2012 à 201,5 milliards en 2013, marquant ainsi la pleine reprise de la coopération avec les PTF. En 2014, elles devraient s'élever à 377,9 milliards.

Les **engagements** de l'Etat consécutifs aux événements de la crise post électorale et au défi de reconstruction et de relance de l'économie se sont ressentis à travers les niveaux de dépenses effectuées sur la période 2012-2013. Ainsi, les dépenses publiques constituées des dépenses primaires et des intérêts sur la dette sont passées de 3 053,9 milliards en 2012 à 3 385,6 milliards en 2013 avec une évolution de 10,9%. En 2014, ces charges devraient s'accroître pour atteindre un niveau de 3 867,9 milliards.

Cette hausse est liée à la forte croissance des dépenses d'investissement qui sont passées de 615,8 milliards en 2012 à 934,2 milliards en 2013, soit une évolution de 51,7%. En 2014, ces dépenses sont revues se 1 196,6 milliards. Ce taux d'évolution élevé répond au besoin de relance de la croissance économique en vue de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Les **intérêts payés sur la dette publique** ont connu une baisse sur la période passant de 232,9 milliards en 2012 à 214,8 milliards en 2013 suite à la réduction substantielle du stock de la dette extérieure consécutive à l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Les intérêts sur la dette extérieure ont connu une importante réduction qui a toutefois été atténuée par le niveau important d'intérêt généré par la mobilisation de titres publics sur le marché sous-régional.

La bonne exécution des opérations financières sur la période 2012-2013 a permis de réduire le déficit budgétaire base ordonnancement qui passe de 432,5 milliards à 346,2 milliards, soit respectivement 3,2% du PIB en 2012 et 2,3% du PIB en 2013.

Le **financement** de ces déficits budgétaires a été rendu possible grâce notamment aux ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers pour 432,5 milliards en 2012 et 346,2 milliards en 2013.

Tableau 6: Mobilisation de concours extérieurs de 2012 à 2014

En milliards F CFA	2012	2013	2014 prév.
1. Multilatéraux	111,5	103,7	105,1
Banque mondiale	10,0	31,3	34,0
<i>Appui budgétaires</i>	0,0	24,5	25,0
<i>Dons programme</i>	10,0	6,8	9,0
FMI	101,5	72,4	60,0
BAD	0,0	0,0	11,1
<i>Appui budgétaires</i>	0,0		11,1
<i>Dons programme</i>			
2. Bilatéraux	19,7	98,4	147,6
AFD (yc CDD)	19,7	98,4	147,6
3. Autres	136,5	352,8	573,8
UEMOA	2,2		
Dons projets	51,5	96,2	236,2
Prêts projets	54,0	219,9	319,9
Union Européenne	28,8	36,7	17,7
TOTAL	267,7	554,9	826,5

Source : DCPE

Tableau 7: Mobilisation intérieure de 2012 à 2014

En milliards F CFA	2012	2013	2014 prév.
Instruments			
Instrument de court terme \leq 1an	49,3	252,9	68,5
Instruments de moyen terme [2-5]	334,5	458,2	379,9
Instrument de long terme \geq 7ans	0	152,2	456,8
TOTAL	383,8	863,3	905,2

II.2. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2015-2017

II.2.1 Politiques des finances publiques 2015-2017

➤ Au titre de la fiscalité

La politique fiscale sur la période 2015-2017 sera essentiellement orientée vers la poursuite des mesures actuelles de renforcement du recouvrement et des réformes fiscales.

Au titre de **la fiscalité de porte**, les principales mesures à mettre en œuvre concernent :

- **la sécurisation et la simplification des procédures** à travers notamment :
 - l'assainissement du milieu des Commissionnaires en Douanes Agréés ;
 - la mise en test du projet d'échanges de données Douanes/Abidjan Terminal ;
 - la mise en place d'un système de paiement électronique ;
- **l'organisation des contrôles sur la base de l'analyse du risque** :
 - la mise à disposition de la base de la plate-forme des procès-verbaux simplifiés de tous les bureaux informatisés ;

- le développement d'une base de données des valeurs en douane ;
- **la maîtrise du transit, des régimes suspensifs et des exonérations** à travers notamment :
 - l'interconnexion des systèmes avec le Ghana, le Burkina et le Mali ;
 - la rationalisation des exonérations ;
 - le contrôle de la destination et de l'utilisation des biens exonérés ;
 - l'automatisation des bons de livraison (BL) ;
- **le renforcement des contrôles après dédouanement et de la lutte contre la fraude** par :
 - les contrôles en entreprise sur la base d'un plan annuel ;
 - la formalisation dans un guide de l'ensemble des procédures après dédouanement ;
 - l'application de nouvelles méthodes de contrôles documentaires et en entreprise ;
- **la modernisation de la gestion des ressources, de l'organisation et de la conduite des opérations** par :
 - la poursuite de la certification des directions centrales ;
 - l'intensification des actions de lutte contre le racket et la corruption ;
 - le renforcement de la politique de satisfaction-client ;
 - l'accélération du traitement des dossiers de saisine en instance devant les organes de recours.
- **le renforcement de l'outil informatique à travers** :
 - la sécurisation du système d'information de la Direction Générale des Douanes ;
 - le développement de plusieurs applicatifs spécifiques en soutien à la réforme.

Au titre de **la fiscalité intérieure**, les réformes sur la période 2015-2017 s'inscriraient dans la dynamique des mesures mises en œuvre par l'Etat et qui visent principalement à prendre en compte les effets de l'application des Accords de Partenariats Economiques (APE) au niveau du commerce international et de la mondialisation, et leur impact sur les recettes de porte et sur les recettes fiscales intérieures.

Ces réformes concernent entre autres, la simplification du système fiscal par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, l'identification des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon de mesures temporaires d'incitation à l'investissement au profit d'une approche d'incitation plus globale.

Ainsi, les réformes envisagées sur la période 2015-2017 s'articulent autour des axes principaux ci-après :

- **la réforme de l'administration fiscale**, axée sur l'organisation des services opérationnels et la réorientation de leurs missions, notamment :
 - une réorganisation des services de contrôle : les compétences de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et des Directions régionales seront étendues à toutes les missions fiscales concernant les entreprises relevant de leurs fichiers respectifs, notamment en matière de contrôle sous toutes ses formes ;
 - l'organisation des services opérationnels sur la base du principe de la segmentation des contribuables, notamment par la création des Centres des Moyennes Entreprises (CME) sur le modèle de la Direction des grandes Entreprises. La phase pilote de cette réorganisation a débuté en 2014 par la création de deux CME à Abidjan ;
- **la modernisation de la gestion de l'impôt** qui sera mise en œuvre par :
 - la reprise du plan directeur informatique de la Direction Générale des Impôts ;
 - l'introduction des télé procédures et du système électronique de facturation dans les secteurs sensibles à la fraude sur la TVA. Ce système destiné à se substituer à la facture normalisée permettra, à l'aide de terminaux installés auprès des contribuables et reliés au site central de la DGI, de relever en temps réel le chiffre d'affaires réalisé par les opérateurs ;
- **la réforme de la fiscalité directe**, notamment par la simplification du mode de détermination de l'impôt général sur le revenu, des impôts sur les traitements et salaires, et de la fiscalité directe des entreprises en général. La finalité devrait être la mise en place d'un système de taxation cédulaire et d'un impôt sur les sociétés ;
- **la réforme de la politique fiscale en matière de TVA** qui consistera à :
 - réaménager le dispositif de la taxe sur la valeur ajoutée afin de le moderniser, de renforcer la neutralité de la taxe au regard des entreprises et de la rendre conforme aux standards internationaux ;
 - élargir l'assiette de la TVA en limitant au maximum le champ des exonérations ;
 - rationaliser les mécanismes de gestion de la TVA en généralisant le remboursement, en modulant les conditions de celui-ci en fonction des profils-risques des demandeurs et en sécurisant les recettes affectées au remboursement ;
 - aménager les régimes d'imposition en ne retenant que le critère du chiffre d'affaires pour y classer les contribuables ;
- **la réforme de l'impôt synthétique**, visant à mieux fiscaliser les petits contribuables qui sont les plus nombreux ;

- **l'aménagement des droits d'accises**, qui devrait permettre une meilleure maîtrise de la base taxable et un rapprochement du barème de celui prévu par la directive de l'UEMOA sur les droits d'accises.

➤ **Au titre des dépenses publiques**

Les principales mesures à entreprendre dans le cadre de la gestion des dépenses sur la période 2015-2017 sont les suivantes:

- **la mise en œuvre d'une politique d'endettement soutenable** définie dans la stratégie de gestion de la dette publique ;
- **l'application de la stratégie de maîtrise de la masse salariale** adoptée en mai 2014 ;
- **la réduction des délais de passation des marchés publics et d'exécution des dépenses** en vue de l'amélioration de la capacité d'absorption, notamment au niveau des dépenses d'investissement ;
- **la mise en œuvre des mesures contenues dans le schéma directeur des réformes des finances publiques.**

II.2.2 Opérations financières de l'Etat 2015-2017

Les prévisions de recettes et de dépenses pour la période 2015-2017 sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB de 9,9% sur la période susmentionnée.

Les recettes tiennent compte des prévisions de 2014 et des perspectives d'évolution économique nationale et mondiale.

Ainsi, **les recettes totales et dons** passeraient de 3 851,0 milliards en 2015 à 4329,9 milliards en 2017, avec un taux de croissance moyen de 4,5%. Ces ressources restent dominées par les recettes fiscales (80,6% en moyenne).

Les recettes fiscales passeraient de 2 942,4 milliards en 2015 à 3 563,7 milliards en 2017. La pression fiscale se situerait autour de 15% sur la période (15,3% en 2015 et 14,9% en 2017). La croissance plus faible des recettes par rapport à l'évolution du PIB s'expliquerait par :

- les dispositions des codes particuliers (Code des Investissements, Code Minier, Code pétrolier) qui prévoient d'importantes exonérations ;
- le développement du secteur agricole peu fiscalisé (produits vivriers, filières anacarde, coton, etc.) ;
- la baisse des cours internationaux de certaines matières premières (caoutchouc) ;
- les investissements attendus dans le secteur pétrolier réduisant la part de production revenant à l'Etat au profit des opérateurs privés en raison du cost-oil.

Les recettes non fiscales s'établiraient à 532,4 milliards en 2015 et 566,3 milliards en 2017, en tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale et celui de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale.

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 376,2 milliards en 2015 et 199,8 milliards en 2017 du fait de la prise en compte dans les prévisions financières que les projets ayant des conventions signées.

Quant aux **dépenses et prêts nets**, ils passeraient de 4 523,1 milliards en 2015 à 5 257,7 milliards en 2017.

En effet, **les charges salariales** devraient passer de 1 347,3 milliards en 2015 à 1 499,4 milliards en 2017, soit une hausse de 152,1 milliards sur la période pour prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

Les dépenses de fonctionnement sont projetées à 717,9 milliards en 2015, puis à 762,3 milliards en 2016 et à 790,9 milliards en 2017.

Les subventions et transferts passeraient de 324,6 milliards en 2015 à 319,4 milliards en 2017. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

Les dépenses d'investissement s'établiraient à 1 469,5 milliards en 2015 à 1 974,7 milliards en 2016, puis à 2 151,7 milliards en 2017, soit une évolution moyenne de 314 milliards prenant en compte les priorités du PND traduites dans le PIP. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 34%.

Les intérêts dus sur la dette publique se chiffrent à 286,5 milliards de FCFA en 2015, à 258,2 milliards en 2016 et à 185,5 milliards en 2017, conformément à la politique de gestion de la dette publique engagée par l'Etat.

Au titre des **soldes budgétaires**, les finances publiques seraient caractérisées par une hausse des déficits sur le moyen terme essentiellement expliquée par la mise en œuvre de la mesure de revalorisation des salaires et du programme des investissements du Gouvernement. Ainsi, les déficits budgétaires base ordonnancement passeraient de 2,2% du PIB en 2014 à 3,5% en 2015, pour s'établir à 3,9% en 2017.

Ces déficits seraient financés par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier à hauteur de 1 046,1 milliards (dont 375 milliards d'eurobond sur le marché international) en 2015 et 1 000 milliards en 2016 et 2017.

II.3. GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE SUR LA PERIODE 2012-2017

II.3.1 Evolution de la dette publique sur la période 2012-2013

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (PPTE) le 26 juin 2012, a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier de l'allègement substantiel du stock de sa dette. Au total 4 090 milliards ont été annulés dont 1 491 milliards d'annulation bilatérale sous la forme de Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) consenti par la République Française.

Par ailleurs, l'Etat a bénéficié de la restructuration de sa dette intérieure. En effet, des Bons du Trésor d'un montant de 608 milliards, qui faisaient l'objet de refinancement de la BCEAO depuis décembre 2010, ont été restructurés en Bons du Trésor de deux (2) ans et Obligations du Trésor de trois (3) ans et cinq (5) ans assortis de taux légèrement inférieurs aux taux du marché (4,75% à 5,25%).

➤ Stock de la dette publique

A fin décembre 2012, le stock de la dette publique s'est établi à 6 174,9 milliards contre 8 377,1 milliards en 2011. Il se situe à 6 697,2 milliards à fin 2013.

L'intervention de plus en plus fréquente de l'Etat sur le marché des capitaux de l'UEMOA a occasionné une hausse progressive du stock de la dette intérieure. Ce stock, qui était de 2 112,9 milliards à fin 2011, est ressorti à 2 290 milliards en fin 2012, pour se situer à 2 651,8 milliards à fin 2013.

Le stock de la dette extérieure a été considérablement réduit. Il est passé de 6 264,2 milliards en 2011 à 3 885,0 milliards en 2012. A fin 2013, ce stock est de 4 045,4 milliards.

Tableau 8 : Evolution du stock de la dette publique de 2011 à 2013

En milliards de FCFA

	2011	2012	2013
Dette publique (1)+(2)			
Stock	8 377,1	6 174,9	6 697,2
<i>Encours</i>	7 880,3	5 804,5	6 388,2
<i>Arriérés(a)</i>	496,8	370,5	309,1
Dette extérieure (1)			
Stock	6 264,2	3 885,0	4 045,4
<i>Encours</i>	6 066,7	3 839,9	4 045,4
<i>Arriérés(a)</i>	197,5	45,1	-
Dette intérieure (2)			
Stock	2 112,9	2 290,0	2 651,8
<i>Encours</i>	1 813,6	1 964,6	2 342,8
<i>Arriérés(a)</i>	299,3	325,4	309,1
<i>Stock dette publique en % du PIB</i>	73%	49%	43,8%

Source : MPMEF/DDP

➤ **Service de la dette publique**

En 2012, le service de la dette publique est ressorti à 848,4 milliards avec 365,2 milliards de service intérieur et 486,7 milliards de service extérieur.

En 2013, le service de la dette s'est établi à 1 056,5 milliards dont 243,4 milliards au titre de la dette extérieure totalement payée et 813,1 milliards pour la dette intérieure dont 504,1 milliards ont été payés. Les arriérés de la dette intérieure, essentiellement dus à la BCEAO (192,4 milliards) ont été renégociés.

II.3.2 Politique de la dette publique 2014-2017

Le Gouvernement s'est engagé sur la période 2014-2017 à un niveau d'endettement soutenable en cohérence avec la politique d'endettement définie dans la stratégie de gestion de la dette publique adoptée en décembre 2013. Cette Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) a pour objectif général de satisfaire les besoins de financement de l'État et respecter ses obligations de paiement au moindre coût possible à long terme en maintenant le risque à un niveau prudent.

Pour ce faire, en 2014 et sur la période 2015-2017, afin de contribuer efficacement au financement des projets de développement, le Trésor Public de Côte d'Ivoire conservera le rythme et la tendance de ses émissions de titres sur les marchés monétaire et financier.

Par ailleurs, comme par le passé, plusieurs types d'instruments seront utilisés, avec une priorité accordée aux instruments de longue maturité. Du fait de l'augmentation des fréquences et niveaux d'émissions des autres Etats de la zone UEMOA, les marges de manœuvres en termes de levées de fonds sur le marché intérieur seront de plus en plus réduites.

Par conséquent, le Trésor a mobilisé en 2014 un Eurobond de 375 milliards sur les marchés internationaux de capitaux.

En effet, la réalisation des grands projets d'investissement prévus dans le PND sur la période 2012-2015 nécessite la mobilisation d'importantes ressources, que les marchés monétaire et financier sous régionaux seuls ne peuvent satisfaire. Dans cette perspective, et tenant compte de la stratégie d'endettement nouvellement adoptée, le Gouvernement entend diversifier sa base d'investisseurs en ayant recours au marché financier international. Cette opération vise à donner au Gouvernement les moyens nécessaires pour réaliser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Les prévisions d'émissions de titres publics sur le marché sous régional sur la période 2015-2017 prennent en compte :

- ✓ le service prévisionnel de la dette sur la période (tombées d'échéances). L'hypothèse proposée est la reconduction de 2015 à 2017 de la structure (instruments, taux, amortissements, etc.) du calendrier des émissions de 2014 ;
- ✓ la couverture du montant destiné au Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) ;
- ✓ les nouveaux financements à rechercher compte tenu du déficit budgétaire.

Les montants indicatifs proposés se présentent comme suit:

Tableau 9 : Montant indicatif à mobiliser de 2015 à 2017

Années	Montant indicatif des titres à émettre
2015	1 046 100 000 000
2016	1 000 000 000 000
2017	1 000 000 000 000

II.3.3 Evolution de la dette publique 2014-2017

L'encours de la dette publique à fin 2014 est estimé à 6 552,0 milliards, soit 148,6% du PIB, dont 4 038,3 milliards pour la dette extérieure et 2 513,7 milliards pour la dette intérieure. L'encours est projeté à 5705,4 milliards en 2015, à 4934,6 milliards en 2016 et à 4290,8 milliards en 2017.

Tableau 10 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2014 à 2017

<i>milliards de FCFA</i>	2014	2015	2016	2017
Dette publique (1)+(2)				
<i>Encours</i>	6 859,40	5 667,40	4 934,60	4 290,80
Dette extérieure (1)				
<i>Encours</i>	4 038,30	3 775,10	3 490,80	3 164,90
Dette intérieure (2)				
<i>Encours</i>	2 821,10	1 892,30	1 443,80	1 125,90
Stock dette publique en % du PIB	40%	30%	23%	18%
<i>PIB (milliards de FCFA)</i>	17 040	19 179,00	21 508,70	23 925,00

Source : MPMEF/DDP

Au niveau de la dette extérieure, le stock sur la période 2014-2017 est dominé par la dette éligible aux annulations C2D et la dette commerciale due aux détenteurs des eurobonds à échéance 2032 dont le taux d'intérêt est variable par palier. La dette intérieure est dominée par la dette de marché comprenant aussi bien des instruments de court, moyen et long termes.

Le service de la dette publique en 2014 se situe à 1 129 milliards et reste dominé par les remboursements de titres publics (693,5 milliards) et C2D (147,6 milliards). Ce service comprend 317,7 milliards de dette extérieure et 814,3 milliards de dette intérieure.

Les prévisions du service ressortiraient pour l'année :

- ✓ 2015 à 1 213,3 milliards, dont 386,1 milliards sur la dette extérieure (y compris les 147,6 milliards de C2D) et 827,2 milliards sur la dette intérieure (y compris 679,2 milliards de titres publics) ;
- ✓ 2016 à 1 186,2 milliards dont 769,4 milliards sur la dette intérieure (689,5 milliards de titres publics) et 417,1 milliards de dette extérieure (147,6 milliards de C2D) ;
- ✓ 2017 à 966,1 milliards avec 511,1 milliards de dette intérieure (427,7 milliards de titres publics) et 455 milliards de dette extérieure (147,6 milliards de C2D).

II.4 CONVERGENCE COMMUNAUTAIRE 2012-2017

Au plan des engagements communautaires, les efforts en matière de respect des critères de convergence de l'UEMOA seront maintenus. La situation de convergence de la Côte d'Ivoire est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Situation des critères de convergence 2013-2017

	NORME	2013	2014	2015	2016	2017
<i>Premier rang</i>						
1-Solde budgétaire de base / PIB nominal (en %)	≥ 0	-0,8%	-0,4%	-1,3%	-1,3%	-2,4%
2-Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 3	2,6%	0,5%	2,3%	2,0%	2,0%
3-Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	≤ 70	43,8%	41,3%	37,0%	32,4%	27,0%
4-Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (en milliards de FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Arriérés de paiement intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Second rang</i>						
5-Ratio masse salariale / Recettes fiscales (en %)	≤ 35	43,4%	44,1%	45,8%	44,0%	42,2%
6-Ratio investissements publics financés sur ressources internes / Recettes fiscales (en %)	≥ 20	27,6%	24,9%	28,3%	34,4%	45,9%
7-Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	≥ -5	-2,4%	-2,1%	-1,4%	-1,3%	-2,2%
8-Taux de pression fiscale (en %)	≥ 17	15,7%	15,6%	15,3%	15,1%	14,9%
Nombre de critères respectés		05	05	05	05	05

Source : MPMEF/CNPE

Ce tableau montre que sur la période 2013 2017, certains indicateurs de convergence (3 sur 8) ne sont pas respectés.

II.4.1 Critères de premier rang

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal se situait à -0,7% en 2013 en dessous de la norme communautaire (supérieur ou égal à zéro), en liaison avec la forte hausse des dépenses d'investissement pour la relance de l'économie à la suite de la crise postélectorale. Ce ratio

s'est amélioré pour atteindre -0,4% en 2014 mais devrait se dégrader davantage sur la période 2014-2017 du fait de la poursuite de la mise en œuvre du PND et de la mesure de revalorisation salariale.

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,6% en 2013, conformément à la norme communautaire (inférieur ou égal à 3%). Les efforts de maintien des prix devraient se poursuivre sur la période 2014-2017 grâce aux mesures de lutte contre la cherté de la vie.

L'encours de la dette publique totale rapporté au PIB est passé de 73,0% du PIB en 2011 à 49,0% en 2012 grâce aux allègements de la dette obtenus après l'atteinte du point d'achèvement, permettant de respecter le critère (inférieur à 70%) de convergence. Il se situe à 43,8% en 2013. La mise en œuvre de la nouvelle politique d'endettement devrait permettre de réduire considérablement ce ratio. Il passerait de 41,3% en 2014 à 21,2 % en 2017.

Des efforts importants ont été effectués pour ne pas accumuler de nouveaux **arriérés de paiement** intérieurs et extérieurs depuis 2012. Ces efforts seront poursuivis sur la période 2015-2017.

II.4.2 Critères de second rang

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales est ressorti à 43,1% en 2013 au-delà de la norme communautaire fixée à 35%. Ce ratio se situerait au-dessus de la norme communautaire sur toute la période 2014-2017 du fait de la mise en œuvre de la mesure de revalorisation salariale des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que des recrutements dans les secteurs sociaux, en cohérence avec la stratégie de maîtrise de la masse salariale. Toutefois, une baisse progressive de ce ratio sera observée à partir de 2015. **La norme communautaire de 20%, relative au ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales**, a été respectée en 2013 (25,7%). Cette tendance serait maintenue sur la période 2014-2017, passant de 24,9% en 2014 à 46,3% en 2017. Cette performance est liée à la poursuite de la mise en œuvre des projets d'investissements financés en grande partie sur ressources intérieures.

Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal qui devrait selon la norme communautaire être supérieur à - 5%, s'est établi à -1,8% en 2013. La norme continuerait d'être respectée sur l'ensemble de la période 2014-2017.

La norme communautaire relative au **taux de pression fiscale** et fixée à 17% n'a pas été respectée en 2013 (15,7%). Le niveau de pression fiscale devrait se dégrader sur la période 2014-2017, pour ressortir à 14,9% du fait du développement du secteur agricole peu fiscalisé, des dispositions de certains codes (Code d'Investissement et Code Minier) et de la baisse des cours internationaux de certaines matières premières.

III. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2015-2017

La programmation budgétaire 2015-2017 est conforme à l'engagement du Gouvernement à maintenir la stabilité macroéconomique et à exécuter le Programme d'Investissements Publics (PIP) en cohérence avec le Plan National de Développement (PND).

III.1 RESSOURCES BUDGETAIRES 2015-2017

Les ressources du budget de l'Etat pour l'année 2015 s'élèvent à 5 014,3 milliards. Elles sont projetées à 5 504,7 milliards et 5 526,8 milliards respectivement en 2016 et 2017. Elles progressent de 13,8% en 2015 et de 9,8% en 2016. En 2017, les prévisions budgétaires connaissent une faible hausse de 0,4% par rapport à celles de 2016 du fait de la prise en compte dans les prévisions 2017 des dons et emprunts ayant fait uniquement l'objet d'actes formels. Cependant, ces prévisions devraient connaître une hausse au fur et à mesure que les intentions de financement des bailleurs seront confirmées.

Ces prévisions de ressources tiennent compte des hypothèses macroéconomiques et des politiques fiscales qui seront menées sur cette période.

III.1.1 Projection des ressources intérieures 2015-2017

Les budgets de l'Etat pour la période **2015-2017** devraient être financés essentiellement par les ressources intérieures représentant en moyenne 83,9% de l'ensemble des ressources.

a) Les recettes fiscales

Les recettes fiscales, constituant 69,9% des ressources intérieures, ont été projetées sur la base de la consolidation du regain d'activités et de l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale. Elles sont constituées essentiellement de :

- **l'impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial (hors pétrole)** représentant 10,5% des recettes fiscales. Il devrait connaître une évolution de 16,5% en passant de 238,3 milliards en 2014 à 277,5 milliards en 2015. Cette progression est essentiellement liée à la bonne tenue des activités économiques en 2014, aux efforts des services en matière de lutte contre la fraude et la création des Centres des Moyennes Entreprises ainsi qu'à l'élargissement de l'assiette en lien avec la politique du développement du secteur privé. En 2016 et 2017, cet impôt est respectivement projeté à 313,6 milliards et 361,3 milliards ;

- **l'impôt sur les revenus et salaires** projeté respectivement à 380,1 milliards, 423 milliards et 467,9 milliards en 2015, 2016 et 2017, soit une hausse moyenne de 11% sur la période. Ces projections tiennent compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, de l'application effective de l'augmentation du SMIG ainsi que de la poursuite des efforts de recouvrement des arriérés et le renforcement des contrôles (fiscaux et administratifs) ;
- **la TVA** dont la projection passe de 291,6 milliards en 2015 à 335,1 milliards en 2016 et à 388,4 milliards en 2017 en liaison avec la bonne tendance de l'économie, la relance attendue de la consommation et le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale;
- **les droits d'enregistrement et timbres** fixés à 111,7 milliards en 2015, 130,1 milliards en 2016 et 129,2 milliards en 2017 grâce au relèvement du taux du droit d'enregistrement qui passe de 1,28% à 3% et à la hausse du cours international du cacao. Ces projections intègrent respectivement 60,0 milliards, 73,2 milliards et 64,6 milliards au titre des droits d'enregistrement sur le café et le cacao ;
- **les revenus de pétrole et de gaz** prévus à 128,0 milliards en 2015, 160,8 milliards en 2016 et 125,8 milliards en 2017 ;
- **les taxes sur les télécommunications** projetées à 77,0 milliards en 2015, 85,4 milliards en 2016 et 100,5 milliards en 2017. Ces prévisions tiennent compte de la croissance observée dans le secteur de la téléphonie, la hausse des consommations téléphoniques et les actions de contrôle et de lutte contre la fraude ;
- **les taxes sur les produits pétroliers** projetées en hausse de 8,7% sur la période en se basant sur une augmentation des volumes de mise à la consommation du gasoil de 9,1% et du super carburant de 13,8%, correspondant au taux enregistré sur les deux premiers mois de l'année 2014. Le niveau de taxation prévisionnel est de 74,4 FCFA/litre sur le gasoil et de 216,1 FCFA/litre sur le super carburant. Ainsi, pour 2015, 2016 et 2017, ces taxes sont projetées respectivement à 160,2 milliards, 175,9 milliards et 192,5 milliards ;
- **les taxes sur les marchandises générales** qui devraient passer de 734,9 milliards en 2015 à 827 milliards en 2016, puis à 943,2 milliards en 2017 en raison de l'accroissement des importations des biens et services attendus (7,5% en moyenne sur la période), du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que de la célérité dans les opérations de dédouanement ;
- **les taxes à l'exportation** qui sont attendues respectivement à 368,2 milliards, 348,2 milliards et 348,2 milliards en 2015, 2016 et 2017.

b) Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont projetées à 187 milliards en 2015 contre 137,3 milliards en 2014, soit une augmentation de 49,7 milliards liée essentiellement au renouvellement des licences de communication. Pour les années 2016 et 2017, ces recettes fiscales sont prévues respectivement à 341,4 milliards et à 195,3 milliards. La hausse en 2016 est liée aux opérations de ventes d'actifs de l'Etat dans la société Côte d'Ivoire TELECOM (100,2 milliards) et aux redevances au titre des licences de téléphonie cellulaire (pour 179,5 milliards) en liaison avec le renouvellement des licences et la prise en compte de la 4G. La baisse en 2017 est imputable essentiellement à la réduction des opérations de ventes d'actifs qui passeraient à 3,3 milliards en 2017.

c) Les emprunts

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont projetés à 1 046,1 milliards en 2015 et à 1 000 milliards en 2016 et 2017. Ces prévisions de mobilisation intègrent les échéances de l'AFD traitées dans le cadre du C2D et tiennent compte de la possibilité de collecte de fonds sur le marché international. En effet, depuis la gestion 2014, la Côte d'Ivoire s'est engagée sur le marché international à travers l'émission d'Eurobonds.

III.1.2 Projection des ressources extérieures 2015-2017

Les ressources extérieures prévues sur la période 2015-2017 sont fondées sur la mobilisation des concours extérieurs attendus pour la mise en œuvre du PND.

Ces ressources sont prévues à 988,5 milliards en 2015, à 933,4 milliards en 2016 et à 595,5 milliards en 2017. Elles se composent d'appuis budgétaires et d'emprunts et dons extérieurs pour le financement des projets.

a) Les appuis budgétaires

Les appuis budgétaires identifiés sont projetés à 298,1 milliards en 2015. Ces prévisions de 2015 intègrent notamment les appuis budgétaires de la Banque Mondiale (40 milliards), du FMI (72 milliards) et ceux de l'AFD dans le cadre des C2D (147,6 milliards). En 2016 et 2017, ces appuis sont attendus annuellement à 184,6 milliards.

b) Le financement extérieur des projets

Le financement extérieur des projets est prévu à 690,4 milliards en 2015 comprenant 461,8 milliards d'emprunts projets et 228,6 milliards de dons projets.

Pour les années 2016 et 2017, le financement extérieur identifié au titre des projets, sur la base des conventions signées, est attendu respectivement à 748,8 milliards et à 410,9 milliards en cohérence avec le PIP.

Tableau 12 : Prévision de ressources extérieures budgétaires 2014-2017

Données en milliard FCFA	2014	2015	2016	2017
	Collectif	Budget	Projection	Projection
Ressources Extérieures	817,5	988,5	933,4	478,8
Appuis budgétaires	261,4	298,1	184,6	184,6
Dons-Projets	236,2	228,6	141,7	52,2
Emprunts Projets	319,9	461,8	607,1	358,7
Financement Extérieur à recherche			132,5	342,7

Source : Données du Cadrage Budgétaire 2015-2017

III.2. DEPENSES BUDGETAIRES 2015-2017

La programmation des dépenses budgétaires 2015-2017 tient compte des orientations du Gouvernement en matière de développement économique, social et culturel.

III.2.1 Politiques de dépenses 2015-2017

La politique budgétaire sur la période 2015-2017, en matière de dépenses, vise la maîtrise des charges de fonctionnement et la soutenabilité de l'endettement public afin de dégager une marge substantielle au profit des investissements. Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND en vue de consolider les bases de l'émergence du pays à l'horizon 2020.

III.2.2 Analyse des projections des dépenses 2015-2017 par nature économique

Les dépenses budgétaires pour l'année 2015 s'élèvent à 5 014,3 milliards. Elles sont projetées à 5 504,8 milliards et 5 526,8 milliards respectivement en 2016 et 2017.

Tableau 13 : Projection des dépenses budgétaires de l'Etat 2015-2017

<i>Données en milliard FCFA</i>	Collectif		Projection		Budget	Budget	Projection	
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Dettes Publiques	1 129,0	1 213,3	1 186,2	966,1	25,6%	24,2%	21,5%	17,5%
Dépenses de personnel	1 175,7	1 347,4	1 426,7	1 499,4	26,7%	26,9%	25,9%	27,1%
Subventions et transferts	336,8	324,6	341,6	319,4	7,6%	6,5%	6,2%	5,8%
Achats de biens et services	451,6	594,9	583,1	598,2	10,2%	11,9%	10,6%	10,8%
<i>Abonnement</i>	49,1	62,5	63,9	67,6	1,1%	1,2%	1,2%	1,2%
<i>Autres Achats de biens et services</i>	402,5	532,4	519,2	530,6	9,1%	10,6%	9,4%	9,6%
Dépenses Investissement	1 314,4	1 534,1	1 967,1	2 143,7	29,8%	30,6%	35,7%	38,8%
TOTAL	4 407,5	5 014,3	5 504,7	5 526,8	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Données du Cadrage Budgétaire 2015-2017

Sur la période 2015-2017, les projections budgétaires affichent une prédominance des dépenses d'investissement (35%), des dépenses de personnel (26,6%) et du service de la dette publique (21,1%).

La projection de dépenses se décline en grandes masses comme suit :

a) Personnel

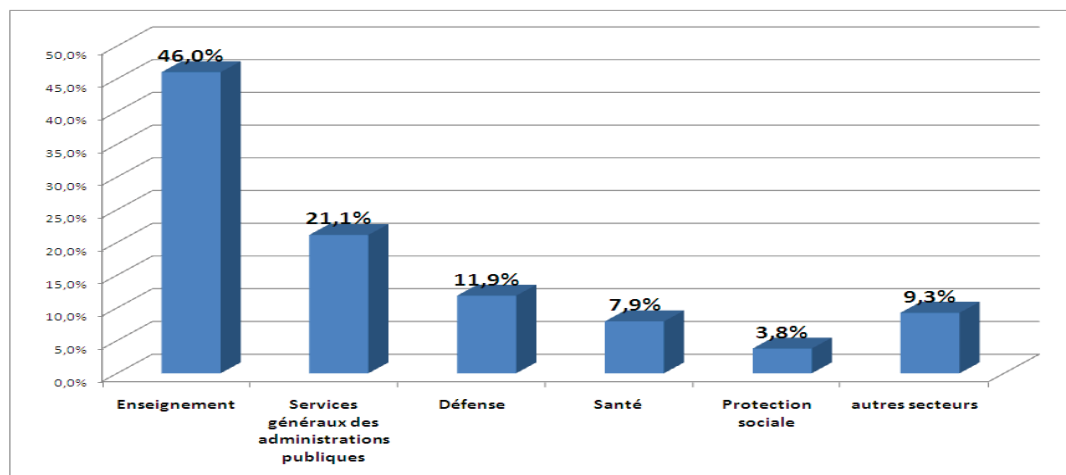
Les prévisions de la masse salariale sur la période 2015-2017 sont fixées respectivement à 1 347,3 milliards, 1 426,7 milliards et 1 499,4 milliards, représentant en moyenne 43,9% des recettes fiscales sur la période contre une norme communautaire fixée à 35%.

Au regard du niveau important des dépenses de personnel, notamment au cours de la dernière décennie, le Gouvernement a adopté **une stratégie de maîtrise de la masse salariale**, cohérente avec les nouvelles orientations de développement déclinées dans le PND. Cette stratégie devrait également permettre le respect de la norme communautaire au cours des prochaines années.

Les prévisions de dépenses de personnel tiennent compte :

- du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires ;
- de la reprise des avancements indiciaires tous les deux ans ;
- du réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'Etat de 19% à 16,67% ;
- des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé ;
- de l'amélioration de la gestion des effectifs.

Graphique 2 : Répartition de la masse salariale 2014-2017 par grandes fonctions



Source : DGBF

La répartition de la masse salariale projetée sur la période 2015-2017, affiche une prédominance du secteur de l'éducation-formation qui absorbe près de la moitié de la masse salariale, mettant en exergue la place de choix accordée par le Gouvernement à la politique de formation et à la lutte contre la pauvreté.

b) Achat des Biens et Services

Au titre des achats de biens et services, les prévisions budgétaires concernent les frais d'abonnement et les charges de fonctionnement des services.

Abonnement

Les dépenses de consommation d'eau, de téléphone et d'électricité, devraient connaître une évolution correspondant à des niveaux respectifs de 62,5 milliards, 63,9 milliards et 67,6 milliards en 2015, 2016 et 2017.

Ces projections prennent en compte les consommations attendues de la création de nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

Sur la période, ces dépenses devraient croître de 7,5% en moyenne contre 14% sur les années antérieures, grâce aux dispositions de maîtrise et de rationalisation dont :

- l'ajustement des puissances souscrites pour éviter les pénalités ;
- l'incitation des services au remplacement des équipements vétustes ;
- la restriction des lignes à consommation abusive ;
- la sensibilisation des usagers à l'utilisation rationnelle de l'électricité, de l'eau et du téléphone dans les services publics ;
- l'audit des installations par le LBTP ;
- la redynamisation des actions de la brigade de contrôle en vue de réparer les fuites d'eau et dénoncer les branchements illicites.

Tableau 14: Evolution des dépenses d'abonnement

<i>En milliards de FCFA</i>	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Electricité	26,9	37,7	40,9	44,1	47,5	51,1
Eau	9,1	8,5	8,4	8,4	8,4	8,4
Téléphone	7,8	7,9	8,1	10,0	8,0	8,0
TOTAL	41,4	55,1	59,5	62,5	63,9	67,6

Source : Données du Cadrage Budgétaire

Autres achats de Biens et Services

Les autres dépenses d'achats de biens et services relatives au fonctionnement courant des services de l'administration, connaîtront une baisse entre 2015 et 2017 pour tenir compte de la volonté du Gouvernement de dégager des marges budgétaires afin de renforcer les investissements.

Ainsi, ces dépenses sont prévues en 2015, 2016 et 2017 à des montants respectifs de 532,4 milliards, 519,2 milliards et 530,6 milliards.

c) Subventions et Transferts

Les subventions et transferts accordés par l'Etat à certains de ses démembrements et organismes extérieurs sont projetés à 324,6 milliards en 2015, 341,6 milliards en 2016 et 319,4 milliards en 2017. Ces subventions sont destinées notamment :

- **aux écoles privées** pour la prise en charge des frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'Etat ;
- **aux Etablissements Publics Nationaux** pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'Etat ;
- **à la filière coton** pour soutenir le prix des intrants agricoles ;
- **au secteur électricité** dans le but de faire face à la demande d'électricité de plus en plus forte pour accompagner la croissance de l'activité économique. A la faveur de la mise en œuvre de certaines mesures telles que le renforcement de la capacité de fourniture en gaz naturel avec l'entrée en production du champ CI 202 en 2016 et de la fourniture de gaz de FOXTROT à mi-2015, il sera mis fin à la subvention au titre du HVO (Heavy Vacuum Oil) à partir de 2016;

- **aux Collectivités Décentralisées¹** pour soutenir la politique de décentralisation de l'Etat ;
- **aux Ambassades et représentations à l'étranger** pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie ;
- **aux élèves et étudiants** au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Tableau 15: Evolution des subventions et transferts

<i>En milliards de FCFA</i>	Collectif 2014	Budget 2015	Projection 2016	Projection 2017
Subventions et transferts	336,8	324,6	341,6	319,4
Subvention aux écoles privées	54	60	83,5	83,5
Subventions aux EPN	72,9	83,3	82,2	82,2
Subvention coton	7	7	7	7
Subvention au secteur électricité	43,9	16,6	51,8	29,2
Soutien à l'utilisation de HVO	40,2	28,8		
Fonds de réserves café cacao	2	1	2	2
Transfert au Fonds d'Entretien Routier	0	0		
Collectivités décentralisées	20,1	17,7	20,1	20,1
Bourse, kits scolaires et transports	45,3	48,1	47,3	48,5
Autres subventions	51,4	62,1	47,7	47

Source : Données du Cadrage Budgétaire

d) Investissement

Les investissements publics prévus sur la période 2015-2017 tiennent compte de la stratégie nationale du Gouvernement contenue dans le PND qui décrit les grandes orientations en matière d'investissement.

Ces investissements (y compris le FIMR et le Programme d'entretien routier) devraient évoluer à un rythme annuel de 15,8% en passant de 1 534,1 milliards en 2015, à 1 967,1 milliards en 2016 puis à 2 143,7 milliards en 2017 avec des appuis extérieurs respectifs de 690,4 milliards, 748,8 milliards et 410,9 milliards (soit 32,8% des investissements publics de la période).

¹ Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation et du développement local, le Gouvernement a procédé à la création de 31 régions, 2 districts autonomes et 197 communes.

Tableau 16: Evolution des dépenses d'investissement

	2013	2014	2015	2016	2017
	réal.	Budget		Projection	
Dépenses d'investissement (en milliards)	971,9	1314,4	1534,1	1967,1	2143,7
<i>Financement intérieur</i>	<i>648,9</i>	<i>758,3</i>	<i>843,7</i>	<i>1218,3</i>	<i>1732,8</i>
<i>Financement extérieur</i>	<i>323</i>	<i>556,1</i>	<i>690,4</i>	<i>748,8</i>	<i>410,9</i>
Variation annuelle (%)	40,6%	35,2%	16,7%	28,2%	9,0%
% du budget total	25,0%	29,8%	30,6%	35,7%	38,8%
% du PIB	6,3%	7,7%	8,0%	9,1%	9,0%
Budget Total	3 883,8	4 407,5	5 014,3	5 504,8	5 526,8
PIB Nominal	15 459,8	17 021,0	19 179,0	21 508,7	23 925,0

Source : Données du Cadrage Budgétaire

Les investissements publics rapportés au PIB croîtraient de 2015 à 2017 pour parachever certains projets d'envergure, notamment la construction du pont Henri Konan Bédié de la ville d'Abidjan et l'échangeur du boulevard Valéry Giscard d'Estaing.

Ces investissements prennent en compte notamment :

- **les grands chantiers** en cours tels que la construction du barrage hydroélectrique de Soubré, la construction des universités, le prolongement de l'autoroute du nord, l'aménagement de l'autoroute Abidjan-Grand Bassam, l'approvisionnement en eau potable de la ville d'Abidjan depuis la nappe phréatique de Bonoua et le champ captant de Songon, la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle, la construction de logements sociaux et économiques, la création de pôles de développement agro-industriel, la construction de 1500 classes primaires, etc.
- **les projets financés dans le cadre du C2D** pour un montant de 162,3 milliards en 2015, 39 milliards en 2016 et 30,9 milliards en 2017 dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de la santé, de l'agriculture, du développement rural, de la biodiversité, du développement urbain, de l'eau, de l'assainissement, des infrastructures routières, du transport et de la justice ;
- **les projets à exécuter par le Programme Présidentiel d'Urgence**, avec 132 milliards en 2015, 151 milliards en 2016 et 196 milliards en 2017 dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, de la salubrité et de l'assainissement, ainsi que de l'électrification ;

- **les transferts au profit des collectivités décentralisées et districts** à hauteur de 32,2 milliards en 2015 et 44,7 milliards en 2016 et 2017 pour leur permettre, dans le cadre de la décentralisation, de conduire des projets d'aménagement et de mettre en exergue les potentialités économiques et culturelles locales.

En outre, depuis l'année 2012, une dotation est inscrite au budget pour mener les **études** de faisabilité, d'analyse des coûts et bénéfices économiques et sociaux des projets du PND afin d'améliorer l'exécution des projets. Sur la période 2016-2017, le fonds d'études devrait bénéficier d'une dotation annuelle de 10 milliards.

Toutes ces prévisions financières sont soutenues par la poursuite de la mise en œuvre de la politique de réformes. Il s'agit, d'une part, du renforcement de la transparence dans la gestion des Finances Publiques, notamment la gestion de la dette, les procédures d'exécution et de clôture budgétaire, les procédures de passation de marché, l'assainissement et la redynamisation du secteur financier et l'amélioration du climat des affaires et, d'autre part, la mise en œuvre d'importantes réformes sectorielles.

Les résultats satisfaisants enregistrés dans la mise en œuvre de ces mesures et les efforts de consolidation contribueront à l'atteinte des objectifs des 5 axes stratégiques du PND 2012-2015.

IV. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES

IV.1 Rappel des priorités du gouvernement et des orientations stratégiques nationales

La Programmation pluriannuelle 2015-2017 se fixe comme objectifs de contribuer efficacement à la réalisation des fondements et à la consolidation des sillons de l'émergence à l'horizon 2020. Pour ce faire, elle prend en compte les priorités du Gouvernement sur la période, notamment : (i) l'organisation des élections, (ii) la consolidation de la croissance économique, (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations.

Cette programmation s'inscrit dans la logique du PND, cadre de référence en matière de politique économique et sociale du Gouvernement dont la mise en œuvre doit permettre d'atteindre les cinq (05) résultats stratégiques ci-dessous :

- 1) les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée ;
- 2) la création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance répartis dans l'équité ;
- 3) les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité ;
- 4) les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat ;
- 5) le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif.

IV.2 Analyse des allocations sectorielles des dépenses de 2015 à 2017

Les objectifs des allocations budgétaires sectorielles s'inscrivent dans la poursuite de la mise en œuvre des projets et programmes de développement social et économique inscrits au PND ainsi que des réformes sectorielles et des mesures relatives aux finances publiques. (Tableau 17)

Tableau 17 : Répartition budgétaire selon les résultats stratégiques

Montants en millions	2013		2014	2015	2016	2017
	Progr.	Estimé	Budget	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)
AXE STRATEGIQUE 1: Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée	718 541	713 824	672 424	723 242	735 370	748 281
Cohésion sociale, Défense et Sécurité	419 513	419 429	385 429	401 655	439 560	449 978
Justice, Droits de l'Homme et Liberté Publique	56 329	52 426	70 995	72 369	75 181	78 483
Gouvernance Administrative et Territoriale	214 501	214 670	189 741	212 957	192 359	177 070
Communication	8 951	8 951	8 658	12 458	10 609	17 664
Planification et Statistiques	19 246	18 348	17 602	23 803	17 662	25 086
AXE STRATEGIQUE 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance répartis dans l'équité	1 044 731	931 421	1 335 669	1 568 816	1 793 358	1 802 279
Gouvernance Economique	342 378	323 953	533 503	634 037	520 955	564 748
Agriculture, Ressources animales et halieutiques	94 312	85 675	169 962	164 632	154 799	98 371
Infrastructures et Services de Transport	302 441	227 764	374 236	423 363	602 593	657 228
PTIC	4 385	4 385	16 253	18 825	17 815	8 500
Mines, Energie, Hydrocarbures, Industries, PME et artisanat	283 953	272 384	227 782	293 801	475 125	444 428
Commerce	14 394	14 392	9 662	28 832	15 469	21 458
Tourisme	2 868	2 868	4 271	5 325	6 602	7 547

Tableau 17 : Répartition budgétaire selon les résultats stratégiques (suite et fin)

Montants en millions	2013		2014	2015	2016	2017
	Progr.	Estimé	Budget	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)
AXE STRATEGIQUE 3: Les populations, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité	982 632	946 926	1 115 752	1 290 139	1 547 371	1 661 264
Education	717 838	690 567	778 415	907 291	996 954	1 046 169
Santé	180 578	180 324	248 489	284 022	423 472	478 776
Culture	13 797	13 797	13 700	17 703	12 945	14 258
Emploi et Protection sociale	34 769	27 134	34 634	37 544	49 665	55 656
Jeunesse Sport et loisir	19 074	18 905	22 070	23 825	40 979	41 224
Genre, famille, Femme et Enfants	16 577	16 200	18 444	19 753	23 357	25 180
Population, Migration	0	0	0	0	0	0
AXE STRATEGIQUE 4: Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat	87 663	82 226	84 186	131 246	132 039	222 129
Salubrité, Assainissement, Urbanisation et habitat	53 402	53 402	43 797	77 918	72 115	160 031
Eau potable, Environnement et Développement durable	25 545	24 328	18 198	23 989	24 160	25 533
Eaux et Forêts	8 716	4 496	22 191	29 340	35 764	36 565
AXE STRATEGIQUE 5: Le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif	89 642	89 642	62 061	87 621	93 777	111 949
Coopération Internationale	89 642	89 642	62 061	87 621	93 777	111 949
Reserve de programmation	0	0	0	0	16 615	16 402
TOTAL	2 923 209	2 764 038	3 270 091	3 801 064	4 318 530	4 562 304
Dette Publique	984 263	976 601	1 137 379	1 213 286	1 186 231	964 496
TOTAL BUDGET	3 907 472	3 740 640	4 407 470	5 014 350	5 504 761	5 526 800

Source: DGBF

Il ressort de l'analyse intersectorielle des dépenses publiques sur la période 2015-2017 que l'axe stratégique 2 relatif à la création de richesse nationale soutenue et les fruits de la croissance repartis dans l'équité bénéficie d'une priorité croissante et représente en moyenne 33,3% des dotations budgétaires.

L'analyse des prévisions budgétaires par résultat stratégique se présente comme suit.

RESULTAT STRATEGIQUE 1 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée

La programmation budgétaire 2015-2017 concourt à l'atteinte puis à la consolidation de ce premier résultat stratégique du PND en y consacrant en moyenne 14,1% des prévisions budgétaires. En valeur absolue, les allocations affectées à ce résultat passeraient de 723,2 milliards en 2015 à 748,2 milliards en 2017. Ces dotations contribueront à l'atteinte des objectifs prévus dans les secteurs suivants :

Paix, cohésion sociale, Défense, ordre et Sécurité

Pour consolider la paix retrouvée et renforcer la cohésion sociale, les prévisions budgétaires 2015-2017 consacrent 401,7 milliards en 2015, 439,6 milliards en 2016 et 449,9 milliards en 2017, soit un montant total de 1 291,2 milliards des crédits budgétaires.

La priorité est accordée à la réalisation tant des actions de sécurisation des personnes, des biens et à la défense nationale qu'aux actions de renforcement de la cohésion sociale et de la paix. Les principales actions concernent :

- ✓ la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures de défense et de sécurité, notamment les commissariats, les casernes militaires ;
- ✓ l'équipement des forces de défense et de sécurité en matériels techniques et de mobilité ;
- ✓ la poursuite de la réorganisation de l'armée ;
- ✓ la poursuite de la réconciliation entre populations d'une part et entre populations et Forces de Défense et de Sécurité d'autre part.

Justice, Droits de l'Homme et Libertés Publiques

Les crédits budgétaires prévus pour relever les défis en matière de justice et instaurer un Etat de droit se chiffrent à 72,4 milliards en 2015, 75,2 milliards en 2016 et 78,5 milliards en 2017. Ces crédits permettront essentiellement la construction, la réhabilitation et l'équipement des juridictions et établissements pénitentiaires ainsi que la promotion de la protection des droits de l'homme.

Gouvernance Administrative et territoriale

Les dotations prévues pour la gouvernance administrative hors service de la dette se chiffrent à 213,0 milliards en 2015. En 2017, ces dotations baisseraient à 170,6 milliards du fait de la fin prévue en 2016 de certaines actions spécifiques.

Les principales interventions du secteur porteraient sur l'organisation des élections générales, le transfert de la Capitale à Yamoussoukro, l'appui à la Gouvernance, d'appui aux actions post-crise.

RESULTAT STRATEGIQUE 2 : La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance repartis dans l'équité

L'ambition affichée dans le PND est de réussir à réaliser une croissance économique soutenue.

La programmation budgétaire devrait contribuer à la réalisation de cet objectif à travers une allocation de 5 164,4 milliards sur la période 2015-2017 avec 1 568,8 milliards en 2015.

Ces crédits permettront de financer les projets de renforcement et d'amélioration de la gestion économique ainsi que la relance des secteurs stratégiques de l'économie.

Au titre de l'amélioration de la gestion économique

Une dotation de 634,0 milliards est prévue en 2015 pour la poursuite des réformes économiques et financières. Ces dotations se situeraient à 520,9 milliards et 564,8 milliards respectivement en 2016 et 2017.

Les principales actions visées par ces allocations portent sur :

- ✓ la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques ;
- ✓ le renforcement du système de recouvrement des impôts, taxes et droits de douane ;
- ✓ l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- ✓ l'appui au développement du secteur privé ;
- ✓ le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, et les campagnes de promotion de civisme fiscal ;
- ✓ la mise en œuvre du programme de privatisation.

Au titre des secteurs stratégiques porteurs de croissance

L'évolution économique de la Côte d'Ivoire montre que son développement devra reposer sur les principaux piliers de croissance que sont : (i) le secteur agricole ; (ii) les infrastructures et services de transport ; (iii) les secteurs des mines, du pétrole, du gaz et de l'électricité ; (iv) l'Industrie, les PME, et le commerce ; (v) les télécommunications.

Les crédits alloués en 2015 au titre de ces secteurs porteurs de croissance sont prévus à 934,8 milliards. Ils seront de 1 216,1 milliards en 2016 et de 1 188,8 milliards en 2017. Les dotations de 2017 pourraient connaître une augmentation si toutes les négociations en cours aboutissaient à des accords ou des conventions de financement. Cette évolution traduit la volonté du Gouvernement de maintenir une croissance vigoureuse à deux chiffres et contribuer à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes.

Secteur agricole

Les dotations budgétaires prévues pour le secteur agricole en 2015 s'élèveraient à 164,6 milliards. Ces dotations devraient se situer à 154,8 milliards en 2016 et 98,3 milliards en 2017 à l'effet d'impulser une croissance soutenue par le secteur.

La priorité sera accordée à :

- la création de pôles de développement agro-industriel ;
- l'amélioration de la productivité des spéculations agricoles ;
- la réalisation des aménagements hydroagricoles ;
- la réhabilitation des pistes rurales ;
- la sécurisation foncière ;
- la poursuite de la relance des filières coton et anacarde ;

- la promotion des cultures vivrières pour la sécurité alimentaire ;
- soutenir les Organisations Professionnelles Agricoles ;
- l'appui au développement de l'élevage ;
- l'amélioration de la santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire ;
- la gestion durable des ressources halieutiques.

Infrastructures et Services de Transport

L'enjeu dans le secteur étant de doter la Côte d'Ivoire d'un réseau routier dense reliant les principaux centres économiques, il est prévu une dotation de 423,4 milliards en 2015, 602,3 milliards en 2016 et 657,2 milliards en 2017. Ces dotations permettraient de réhabiliter et rendre fonctionnelles les infrastructures routières et de les entretenir. Les principaux projets portent sur :

- la construction et la réhabilitation des routes, des voiries urbaines et des ponts ;
- l'approvisionnement en eau potable des centres urbains et ruraux ;
- la construction de postes de contrôles juxtaposés ;
- les réhabilitations des aéroports de l'intérieur ;
- la poursuite de la réforme du secteur du transport.

Energie-Hydrocarbure, Industrie, Mines, Commerce, Artisanat et PME

Sur la période 2015-2017, des dotations d'un montant global de 1 279,1 milliards sont prévues pour la mise en œuvre des mesures et projets visant à fournir à la population une énergie de qualité et accessible ainsi que pour la promotion de l'Industrie, des Mines, du Commerce, de l'Artisanat et des PME.

Les priorités dans le domaine de l'énergie et des hydrocarbures seront accordées aux actions suivantes :

- l'accroissement de la capacité de production d'énergie électrique à travers notamment la construction du barrage de Soubré ;
- la facilitation de l'accès des ménages à faible revenu à l'électricité à travers les branchements sociaux ;
- l'amélioration de l'électrification rurale ;

- le renforcement de l'interconnexion avec la sous-région ;
- le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

Dans le domaine de l'Industrie, Mines, Commerce, Artisanat et PME, les crédits serviront au financement des principaux projets tels que :

- la promotion de l'entrepreneuriat ;
- le renforcement des capacités de la chambre des métiers et de l'artisanat ;
- la réalisation d'infrastructures de mise à marché et d'une casse moderne à Abidjan ;
- la promotion du développement industriel ;
- la création d'un environnement propice à l'essor des industries extractives et de transformation des produits miniers ;
- l'appui à la transformation de la noix de Cajou.

RESULTAT STRATEGIQUE 3 : Les populations, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité

Dans l'optique de contribuer à un meilleur bien-être social de la population, le CDMT global 2015-2017 consacrerait au total 4 498,8 milliards aux secteurs mettant en œuvre l'action gouvernementale. Ces allocations qui passeraient de 1 290,1 milliards en 2015 à 1 661,3 milliards en 2017 visent à :

- corriger les disparités de genre à tous les niveaux ;
- lutter contre les violences faites aux femmes ;
- développer l'accès des ressources humaines aux savoirs et aux compétences;
- promouvoir la création d'emplois et de revenus ;
- renforcer la santé des populations ;
- réduire les inégalités sociales.

Les principaux domaines d'intervention de l'Etat sont :

➤ **Education-Enseignement supérieur et technique**

Les dotations du secteur de l'éducation/formation en 2015 se chiffreraient à 907,3 milliards. Elles augmenteraient à 996,9 milliards en 2016 puis à 1046,2 milliards en 2017.

Ces niveaux élevés du budget consacré à l'enseignement s'inscrivent dans l'ambition du Gouvernement de mettre à disposition des populations, un système éducatif performant et de renforcer la qualité de l'enseignement supérieur.

En plus du traitement salarial du personnel enseignant et administratif, ces allocations au secteur de l'éducation seront destinées à :

- ✓ l'acquisition de manuels, de kits scolaires et de mallettes pédagogiques ;
- ✓ la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires primaires, secondaires et techniques ;
- ✓ La pérennisation des cantines scolaires ;
- ✓ la construction de trois nouvelles universités (Man, Bondoukou et San Pedro) ;
- ✓ la réhabilitation des cités universitaires (Cocody, Abobo-Adjamé, Bouaké, Korhogo et Daloa) et des CROU ;
- ✓ l'alphabétisation fonctionnelle des femmes.

➤ **Santé**

En ce qui concerne le secteur de la santé, il est prévu une enveloppe de 284,0 milliards en 2015. En 2016 et 2017, ces dotations du secteur devraient subir une hausse pour se situer respectivement à 423,5 milliards et 478,8 milliards.

Ces dotations portent sur :

- ✓ la construction, la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures sanitaires ;
- ✓ la mise aux normes des plateaux techniques des structures sanitaires ;
- ✓ l'amélioration de la qualité des services de santé et le renforcement du Programme Elargi de Vaccination de routine ;
- ✓ le renforcement de la lutte contre la maladie et les problèmes de santé prioritaires (VIH/SIDA, Paludisme, Tuberculose,...) ;
- ✓ le renforcement des capacités du personnel de santé ;
- ✓ la poursuite de la mise en œuvre de la gratuité ciblée des soins.

➤ **Emploi et protection sociale**

Des dotations de 37,5 milliards en 2015, 49,7 milliards en 2016 et 55,7 milliards en 2017 sont prévues pour la promotion et l’insertion des jeunes ainsi que pour la protection des couches sociales les plus vulnérables. Cette évolution atteste de l’attention particulière que le Gouvernement accorde à l’emploi des jeunes et à la réduction des inégalités sociales.

Les principales opérations porteront sur les actions suivantes :

- ✓ la promotion de l'auto-emploi des jeunes, des femmes et des personnes handicapées ;
- ✓ la mise en œuvre des chantiers d'insertion professionnelle basés sur les services d'intérêt communautaire ;
- ✓ le renforcement des capacités des structures de lutte contre les pires formes de travail des enfants ;
- ✓ la mise en œuvre de la couverture maladie universelle ;
- ✓ la construction, la réhabilitation et l'équipement des centres sociaux et des structures d'éveil/éducation spécialisée et d'action sociale ;
- ✓ l'appui à la promotion du genre, de la femme et de la famille.

➤ **Jeunesse, sport et Loisirs**

Le secteur Jeunesse, Sport et Loisirs enregistrera une dotation de 23,8 milliards en 2015, 40,9 milliards en 2016 et 41,2 milliards en 2017. Cette hausse continue servira à financer principalement la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sportives.

RESULTAT STRATEGIQUE 4 : Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat

La politique du gouvernement en faveur de la protection de l’environnement et la gestion des ressources naturelles à l’effet d’offrir à la population un environnement sain et un cadre de vie adéquat bénéficiera sur la période 2015-2017 d’une allocation annuelle moyenne de 161,8 milliards.

Les domaines d’intervention concernés par ces actions sont les secteurs construction- assainissement-urbanisme, environnement et développement durable, Eaux et Forêts.

Les actions qui seront entreprises viseront à résoudre le problème de l’environnement qui demeure une préoccupation majeure pour le développement durable du pays.

➤ **Construction, logement, assainissement et urbanisme**

Les allocations au secteur passeront de 77,9 milliards en 2015 à 160,0 milliards en 2017. Ces évolutions sont dues à la politique menée dans ce secteur axée sur la construction, la réhabilitation et l'équipement de bâtiments publics. Les principales actions prévues sont :

- l'acquisition et l'accession des populations à des logements décents et des terrains urbains (programme de construction des logements sociaux et économiques) ;
- le renforcement des infrastructures d'assainissement ;
- la réhabilitation des bâtiments administratifs ;
- la réalisation des travaux de restructuration des quartiers précaires.

➤ **Environnement, salubrité, développement durable et forêts**

Ce secteur bénéficierait d'une dotation de 53,3 milliards en 2015, 59,9 milliards en 2016 et 62,1 milliards en 2017.

Ces projections tiennent compte des actions de promotion et de protection de l'environnement qui sont portées essentiellement sur :

- la dépollution des eaux lagunaires (Baie de Biétry, de Cocody, de Marcory) ;
- la réhabilitation de la décharge d'Akouedo et la mise en place d'unité de compostage à Anyama ;
- l'aménagement et la surveillance des Parcs nationaux et réserves ;
- la gestion des pesticides ;
- la réhabilitation et la restauration des forêts dégradées ;
- la gestion des conflits hommes-faune.

RESULTAT STRATEGIQUE 5 : Le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif

Pour renforcer la coopération internationale et restaurer l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, plusieurs actions d'intégration régionales et internationales sont entreprises traduites dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la diplomatie. Il s'agit entre autres :

- du renforcement de capacités opérationnelles des acteurs de la coopération internationale ;

- de la construction, la réhabilitation et l'équipement des ambassades et chancelleries ;
- de l'intensification des missions économiques et commerciales à l'extérieur ;
- du renforcement des dispositifs d'immigration prenant en compte les aspirations des africains.

La programmation budgétaire prévue pour ces actions se chiffrerait respectivement à 87,6 milliards, 93,8 milliards et 111,9 milliards pour les années 2015, 2016 et 2017.

V. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES

L'exécution des dépenses budgétaires peut être soumise à des risques qui auraient pour effet de dévier le budget de son objectif en tant qu'instrument de politique économique et sociale. Il s'agit des risques affectant la mobilisation des ressources d'une part et des risques pouvant entraver la bonne exécution des dépenses d'autre part.

V.1 RISQUES SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES

V.1.1 Risques sur la mobilisation des ressources intérieures

Les risques sur la mobilisation des ressources intérieures portent essentiellement sur le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales et les emprunts sur les marchés monétaires et financiers.

En effet, le niveau de recouvrement de ces ressources programmé est fortement tributaire de :

- **la fluctuation des prix** des produits agricoles, miniers et énergétiques. La baisse des coûts mondiaux a des conséquences importantes sur nos économies. Ce qui constitue un risque majeur pour la réalisation des prévisions de ressources ;
- **l'augmentation des coûts fiscaux** : la poursuite des mesures d'exonération fiscale adoptées après la crise post électorale pour le relèvement des entreprises sinistrées et la relance des activités économiques constitue un manque à gagner pour l'atteinte des objectifs de recettes fiscales ;
- **les déperditions de recettes** : l'importance du secteur informel, les fausses déclarations d'impôts affaiblissent le niveau de recouvrement des recettes fiscales par rapport aux prévisions ;
- **la capacité de mobilisation de l'emprunt public sur le marché international** : la non mobilisation de la totalité des emprunts attendus du marché international pourrait entamer la bonne exécution des dépenses ;
- **l'instabilité sociopolitique et la dégradation de la sécurité** rendraient difficile la collecte de l'impôt et constituent ainsi un risque énorme de recouvrement des recettes.

V.1.2 Risques sur la mobilisation des ressources extérieures

En plus des risques portant sur la mobilisation des ressources intérieures, la mobilisation des ressources extérieures peut également être compromise par les facteurs ci-après :

- **les conditionnalités des concours extérieurs:** le non respect de ces conditionnalités peut entraîner dans la plupart des cas la suspension de l'appui; ce qui représente un risque important pour le financement des investissements ;
- **la pesanteur des procédures de décaissement :** la complexité des procédures de décaissement constitue dans beaucoup de cas une entrave à la mobilisation des ressources.

V.2 RISQUES LIÉS A L'EXECUTION DES DEPENSES PUBLIQUES

V.2.1 Risques liés à la capacité d'absorption des dépenses d'investissement

La programmation budgétaire tient compte des résultats stratégiques de développement déclinés sous forme de projets d'investissement dont la mise en œuvre concourt à la réalisation des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

Le retard dans l'exécution du calendrier d'un programme et la faible capacité d'absorption des crédits budgétaires des projets pourraient constituer un risque avec des conséquences négatives sur l'atteinte des objectifs. Cette faible exécution constituerait un mauvais signal pour la communauté des bailleurs et entraverait par conséquent, la mobilisation des concours extérieurs au titre des projets cofinancés.

V.2.2 Risques liés à la survenance d'évènements imprévus

Le budget est également exposé à des risques qui pourraient provenir d'évènements imprévus tels les crises socio-politiques. Dans de tels cas, le Gouvernement serait obligé d'opérer des ajustements nécessaires qui pourraient se traduire par l'abandon de certaines priorités et la réorientation d'objectifs budgétaires initiaux.

CONCLUSION

La programmation budgétaire 2015-2017 se fonde sur les objectifs de consolidation de la croissance économique et les défis de développement économique et social du Gouvernement.

Cette programmation triennale se caractérise par une prudence observée au niveau des projections de ressources. Elle prend également en compte la modernisation des finances publiques, orientée vers une gestion axée sur les résultats, conformément au nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA.

Avec la transposition des directives de l'UEMOA dans la législation nationale, le Gouvernement entend s'inscrire résolument dans la nouvelle vision de gestion transparente des finances publiques basée sur la recherche de la performance.

Toutefois, l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre institutionnel approprié notamment le schéma directeur de réformes des finances publiques et le renforcement des capacités de l'Administration constituent les prochaines étapes de ce processus.

SOURCES STATISTIQUES

1. Cadrage budgétaire 2014-2017
2. Plan National de Développement 2012-2015
3. Communications en Conseil des Ministres relatives à l'exécution du budget des années 2011, 2012 et 2013
4. Cadre de Dépenses à Moyen Termes des Ministres sous CDMT gestion 2014.
5. Programme d'Investissement Publics 2013-2017
6. Budget 2015
7. Cadrage macroéconomique 2014-2017

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : principaux agrégats macroéconomiques, 2011-2017	70
Annexe 3 : Recettes fiscales 2012-2013	72
Annexe 4 : Dépenses du budget de l'Etat 2012-2013	74
Annexe 5 : Evolution des ressources budgétaires 2014-2017	75
Annexe 7 : Evolution des dépenses budgétaires 2015-2017	79
Annexe 8 : Répartition par Résultat stratégique et domaine d'intervention (hors dette publique)	81
Annexe 8 : Répartition par Résultat stratégique et domaine d'intervention (hors dette publique)	82

Annexe 1 : principaux agrégats macroéconomiques, 2011-2017

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	réal.	réal.	est.	Projections			
PIB nominal (milliards de FCFA)	11 976,70	13 804,90	15 459,80	17 021,00	19 179,00	21 508,70	23 925,00
PIB par habitant (en milliers de FCFA)	542	607,4	661,4	708	775,7	845,8	914,7
FBCF (milliards de FCFA)	1 072,10	1 671,30	2 257,70	2 724,10	3 268,70	4 032,70	4 726,60
dont public	313,6	750	1 157,20	1 306,00	1 486,30	1 818,40	1 991,70
Taux de croissance en volume (%)							
PIB	-4,4	10,7	9,2	9	10	10,3	9,3
Consommation finale	-6,5	14,9	5,7	8,2	7,7	7,5	7,4
Formation brut de capital fixe	-38,5	47	31,8	18,1	15,8	19,8	13,7
Public	-35,1	125,4	50,4	10,6	10	18,8	6,3
Privé	-39,8	13,8	16,2	26,2	21,3	20,7	19,9
<i>Importations</i>	-21,4	34,8	5,8	9,1	9,1	10,3	10
<i>Exportations</i>	3,2	-1,6	5,7	9,2	9,6	11,5	12,8
En pourcentage du PIB							
Formation brut de capital fixe	9,00%	12,10%	14,60%	16,00%	17,00%	18,70%	19,80%
Public	2,60%	5,40%	7,50%	7,70%	7,70%	8,50%	8,30%
Privé	6,30%	6,70%	7,10%	8,30%	9,30%	10,30%	11,40%
Prix à la consommation (variation en %)	4,9	1,3	2,6	0,5	2,3	2	2

Source : MPMEF/DGE

Annexe 2 : Ressources du budget de l'Etat 2011-2013

En milliard FCFA

	2011		2012			2013	
	Real	Budget	Real	Budget initial	Budget modifié	Budget initial	Budget modifié
Ressources du Budget	3141,3	3050,5	3379,2	3160,2	3240,1	3814,6	3883,8
Ressources Intérieures	2315,1	2086,3	2766,1	2505,8	2603,3	3110,9	3156,1
Recettes fiscales	1478,2	1216,3	2083,3	1853,8	1934,3	2280,1	2240,5
Recettes non fiscales	45,6	33,0	97,8	42,0	84,1	62,4	100,5
FIMR	4,1	10,0	10,0	10,0	10,0	8,4	8,4
Ressources de Compensation							
Recettes Exceptionnelles	6,2						
Avances PETROCI	22,5	22,4					
Titres Publics	758,5	804,6	575,0	600,0	575,0	760,0	806,7
Ressources Extérieures	826,2	964,2	613,1	654,4	636,9	703,7	727,7
Appuis budgétaires	495,6	437,3	132,4	166,0	157,4	253,3	262,2
Rééchelonnement, différés, annulation de dette	248,6	54,0	348,6	315,3	348,6		
Crédits adossés à l'allocation de DTS	22,7	20,1					
Dons-Projets	21,9	18,7	51,7	42,2	42,2	147,7	135,6
Dons-Programmes	11,0	5,8	10,0	10,0	10,0		
Emprunts Projets	26,4	67,8	70,4	78,7	78,7	302,7	329,9
Financements à rechercher		360,5		42,2			

Source : MPMB/DGBF

Annexe 3 : Recettes fiscales 2012-2013

En milliard FCFA

	2011		Budget 2012		Budget 2013	
	Ordonnance	Réalisation	Collectif	Réalisation (1)	Collectif	Réalisation (2)
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	1 216,3	1 478,2	1 934,3	2 083,3	2 240,5	2 261,0
<i>dont recettes hors DUS</i>	<i>1 006,0</i>	<i>1 258,4</i>	<i>1 720,3</i>	<i>1 853,3</i>	<i>1 980,5</i>	<i>1 961,8</i>
DGI	661,6	848,8	1 038,4	1 176,3	1 129,7	1 202,5
Impôts directs	410,8	524,7	562,5	705,3	679,0	746,9
Impôts sur bénéfices	267,8	318,2	296,6	394,7	331,9	368,6
- BIC hors pétrole	105,9	143,8	119,8	168,8	189,0	211,0
- BIC pétrole et gaz	156,9	167,7	165,9	213,5	126,4	141,8
<i>dont gaz imputé</i>	<i>80,5</i>	<i>99,1</i>	<i>62,2</i>	<i>70,7</i>	<i>43,0</i>	<i>69,8</i>
- Impôt synthétique	1,3	1,4	3,1	3,2	4,5	3,6
- Prélèvement AIRSI	3,6	5,3	7,8	9,2	12,0	12,3
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	107,5	161,4	220,1	249,5	274,9	301,9
- Impôts sur traitement et salaire	92,3	141,4	187,3	213,1	234,9	257,2
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	15,2	20,1	32,8	36,4	40,0	44,7
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)	11,3	9,1	0,2	0,6	0,0	0,6
Impôts fonciers	2,6	1,2	12,0	9,4	16,7	12,3
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	21,6	34,8	33,6	51,1	55,5	63,5
Impôts indirects	250,8	324,1	475,9	471,0	450,6	455,6
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	69,2	111,2	183,0	175,6	228,5	216,2
TOB (<i>ex TPS</i>)	11,3	23,4	30,0	32,2	35,5	34,8
Taxes sur boissons et tabacs	8,0	15,2	19,3	19,4	23,0	20,8
Droits d'enregistrement et de timbre	82,5	87,1	107,7	105,4	56,0	70,6
<i>dont enregistrement café cacao</i>	<i>70,8</i>	<i>83,4</i>	<i>77,9</i>	<i>74,2</i>	<i>20,5</i>	<i>27,4</i>
Patentes et Licences	2,5	4,9	8,1	8,6	9,6	11,1
Taxe sur les télécommunications			18,5	17,2	20,5	21,1
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques						
Taxe sur caoutchouc			16,7	16,6	19,3	17,8
Taxe sur le profit additionnel minier			18,3	0,0	0,0	0,0
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i>)	10,0	4,4	3,2	3,9	4,1	2,4
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	67,2	78,0	71,1	92,1	54,2	60,7
<i>dont gaz imputé</i>	<i>34,5</i>	<i>46,8</i>	<i>26,7</i>	<i>30,2</i>	<i>18,4</i>	<i>29,9</i>

	2011		Budget 2012		Budget 2013	
	Ordonnance	Réalisation	Collectif	Réalisation (1)	Collectif	Réalisation (2)
TRESOR	1,5	2,6	4,0	6,4	4,2	7,1
Impôts directs	1,2	1,8	2,8	4,5	3,0	5,9
Impôts sur revenus et salaires	1,2	1,8	2,5	4,4	3,0	5,7
Impôts fonciers (y/c RS 15% Loyer)	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2
Impôts indirects	0,3	0,8	1,2	1,9	1,2	1,2
Timbres et vignettes	0,3	0,8	1,2	1,9	1,2	1,2
Autres indirects	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DGD	553,2	626,8	891,9	900,6	1 106,6	1 051,4
Droits et taxes à l'importation	343,0	406,9	677,9	670,6	846,6	752,2
Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015)	63,7	64,7	104,9	111,4	136,0	145,9
Taxes hors produits pétroliers (hors SGS, PCS et PCC)	279,3	342,2	573,0	559,2	710,6	606,3
Taxes à l'exportation	210,3	219,9	214,0	230,0	260,0	299,2
FDFP	4,4	6,6	9,2	10,6	11,5	12,8
Revenus du domaine	3,2	8,8	17,6	15,9	41,5	33,9
Taxes affectées	10,5	14,8	25,3	32,6	34,2	34,5
TVA secteur électricité	4,8	9,3	13,0	18,1	16,5	12,2
PCS, PCC et SGS	25,5	29,3	42,5	49,7	47,2	54,3
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)						
TOTAL RECETTES TOFE	1 264,7	1 547,0	2 041,9	2 210,2	2 391,4	2 408,7
PIB nominal				13 695,0	15 252,4	15 252,4
Pression fiscale				16,1%	15,7%	15,8%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 4 : Dépenses du budget de l'Etat 2012-2013

En milliard FCFA

	2012			2013	
	Real	Budget initial	Budget modifié	Budget initial	Budget modifié
Dépenses du Budget	3331,8	3160,2	3240,1	3814,6	3883,8
Dépenses Ordinaires hors crise	1755,8	1602,4	1676,1	1754,1	1714,7
Personnel	934,7	918,8	940,4	1038,9	1039,1
EPN	70,1	68,5	70,1	77,8	
Collectivités Décentralisées	6,0	5,9	6,0	6,2	
Subventions et Transferts	410,9	302,1	331,2	328,6	286,5
EPN	63,3	63,3	63,3	92,7	67,7
Collectivités Décentralisées	14,1	14,1	14,1	13,9	16,5
Electricité	138,6	76,0	60,6	64,0	45,8
Marge SIR	9,5	10,0	9,5		
Coton	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
Ecole privée	51,9	51,9	51,9	53,0	53,0
Bourses, Kits	30,1	40,3	30,1	44,2	44,2
Fonds réserve café-cacao	40,0		40,0	30,0	2,0
FER	4,3		4,3		10,0
Autres	96,4	39,5	94,7	53,8	52,3
Abonnement	47,2	47,2	47,2	48,1	48,1
Autres dépenses de fonctionnement	363,0	334,3	357,3	330,8	307,4
Dépenses liées à la crise	64,0	55,5	63,4	7,6	33,6
Dépenses d'investissement	663,6	620,2	662,4	1018,6	1142,8
Intérieur	541,5	499,3	541,5	568,2	677,4
Trésor	531,5	489,3	531,5	568,2	677,4
C2D					98,4
FIMR	10,0	10,0	10,0		
Extérieur	122,1	120,9	120,9	450,4	465,4
Dons-Projets	51,7	42,2	42,2	147,7	135,6
Prêts-Projets	70,4	78,7	78,7	302,7	329,9
Comptes spéciaux				8,4	8,4
Service dette publique	848,4	882,1	838,2	1025,9	984,3
Intérieur	365,2	421,7	355,2	759,5	725,2
Extérieur	483,2	460,4	483,0	266,4	259,1

Source : MPMB/DGBF

Annexe 5 : Evolution des ressources budgétaires 2014-2017

En milliard FCFA

RESSOURCES	Collectif 2014	Budget 2015	Projections	
			2016	2017
RECETTES FISCALES	2 539,0	2 754,9	3 057,3	3 349,6
- DGI	1 337,2	1 485,5	1 700,1	1 859,8
dont revenus de pétrole	98,1	67,3	61,6	45,5
revenus de gaz	93,5	60,7	99,3	80,3
- TRESOR	6,0	6,2	6,0	6,0
dont impôts sur revenus et salaires	5,0	5,2	5,0	5,0
- DGD (<i>hors PCS, PCC et SGS</i>)	1 195,9	1 263,2	1 351,1	1 483,8
dont DUS	297,4	368,2	348,2	348,2
AUTRES RESSOURCES INTERIEURES	137,3	187,0	341,4	195,3
- Privatisation et ventes d'actifs	41,7	8,9	100,2	3,3
- Transfert des entreprises/dette rétrocedée	0,7	0,6	0,7	1,2
- Autres recettes non fiscales	95,0	177,4	240,5	190,8
Recettes non fiscales Trésor	32,0	37,4	39,5	40,0
Revenus du domaine DGI	37,0	20,2	21,5	22,8
Bonus de signature secteur pétrolier	10,0	0,0	0,0	0,0
Licences de télécommunication	7,1	105,0	179,5	128,0
Intégration de ressources additionnelles C2D	8,9	14,7		
DIVERS AUTRES FINANCEMENTS	905,2	1 046,1	1 000,0	1 000,0
- Emprunts sur marchés monétaire et financier	905,2	1 046,1	1 000,0	1 000,0
Emprunts obligataires				
Bons du Trésor				
Obligations du Trésor				

Annexe 5 : Evolution des ressources budgétaires 2014-2017 (suite et fin)

RESSOURCES	Collectif 2014	Budget 2015	Projections	
			2016	2017
RESSOURCES EXTERIEURES	817,5	988,5	933,4	595,5
- Echéances rééchelonnées et différées				
- Annulation de dette				
- Appuis budgétaires	261,4	298,1	184,6	184,6
FMI	60,0	72,0		
Banque Mondiale	25,0	40,0	25,0	25,0
Banque Africaine de Développement	11,1	1,5		
AFD (C2D)	147,6	147,6	147,6	147,6
UE	17,7	12,0	12,0	12,0
AUTRES		25,0		
- Financement extérieur des projets	556,1	690,4	748,8	410,9
Emprunts-projets	319,9	461,8	607,1	358,7
Dons-projets	236,2	228,6	141,7	52,2
FINANCEMENT A RECHERCHER			132,4	342,7
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (CST)	8,4	37,8	40,3	43,7
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	8,4	9,0	8,5	8,5
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)		28,8	31,8	35,2
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	4 407,5	5 014,3	5 504,7	5 526,8
GAP (-) ou EXCEDENT (+)	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	17 040,0	19 179,0	21 508,7	23 925,0
Recettes fiscales TOFE	2 702,6	2 942,1	3 257,0	3 563,7
Pression fiscale	15,9%	15,3%	15,1%	14,9%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 6 : Evolution des recettes fiscales 2015-2017

En milliard FCFA

	Budget 2014		Budget 2015	Projection 2016 (5)	Projection 2017 (6)
	Initial	Collectif (3)			
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	2 520,2	2 539,0	2 754,9	3 057,3	3 349,6
<i>dont recettes hors DUS</i>	2 242,8	2 229,7	2 386,8	2 709,0	3 001,4
DGI	1 327,4	1 337,2	1 485,5	1 700,1	1 859,8
Impôts directs	799,7	816,8	869,7	984,4	1 072,6
Impôts sur bénéfices	381,3	393,4	391,7	452,8	479,2
- BIC hors pétrole	237,3	238,3	277,5	313,6	361,3
- BIC pétrole et gaz	123,0	134,1	89,6	112,6	88,0
<i>dont gaz imputé</i>	57,3	65,4	42,5	69,5	56,2
- Impôt synthétique	6,0	6,0	6,8	7,6	8,5
- Prélèvement AIRSI	15,0	15,0	17,9	19,0	21,3
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	327,4	332,4	374,9	417,9	462,9
- Impôts sur traitement et salaire	279,3	283,4	320,1	355,8	394,0
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	48,1	49,0	54,9	62,1	68,9
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)	0,0	0,0			
Impôts fonciers	14,0	14,0	12,0	13,5	15,0
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	77,0	77,0	91,0	100,2	115,5
Impôts indirects	527,7	520,4	615,8	715,8	787,2
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	236,1	243,1	291,6	335,1	388,4
TOB (<i>ex TPS</i>)	40,0	40,0	47,0	52,4	60,3
Taxes sur boissons et tabacs	40,4	28,0	37,2	40,0	45,1
Droits d'enregistrement et de timbre	65,0	67,5	110,7	129,1	128,2
<i>dont enregistrement café cacao</i>	23,8	24,9	60,0	73,2	64,6
Patentes et Licences	10,5	10,5	11,8	13,3	14,9
Taxe sur les télécommunications	38,8	40,7	50,4	55,0	64,4
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	20,0	22,0	26,6	30,4	36,1
Taxe sur caoutchouc	21,7	8,6	0,0	10,0	10,0
Taxe sur le profit additionnel minier	0,0	0,0			
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i>)	2,6	2,6	2,1	2,1	2,1
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	52,7	57,5	38,4	48,2	37,7
<i>dont gaz imputé</i>	24,5	28,0	18,2	29,8	24,1

Annexe 6 : Evolution des recettes fiscales 2015-2017 (suite et fin)

	Budget 2014		Budget 2015	Projection 2016 (5)	Projection 2017 (6)
	Initial	Collectif (3)			
TRESOR	6,0	6,0	6,2	6,0	6,0
Impôts directs	5,0	5,0	5,2	5,0	5,0
Impôts sur revenus et salaires	5,0	5,0	5,2	5,0	5,0
Impôts fonciers (y/c RS 15% Loyer)	0,0	0,0			
Impôts indirects	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Timbres et vignettes	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres indirects	0,0	0,0			
DGD	1 186,8	1 195,9	1 263,2	1 351,1	1 483,8
Droits et taxes à l'importation	909,4	886,5	895,0	1 002,9	1 135,6
Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015)	149,8	166,7	160,2	175,9	192,5
Taxes hors produits pétroliers (hors SGS, PCS et PCC)	759,6	719,8	734,9	827,0	943,1
Taxes à l'exportation	277,4	309,3	368,2	348,2	348,2
FDFP	13,2	13,2	14,5	16,0	17,6
Revenus du domaine	20,9	37,0	20,2	21,5	22,8
Taxes affectées	36,6	36,7	42,0	45,7	49,8
TVA secteur électricité	18,5	18,5	18,5	18,5	18,5
PCS, PCC et SGS	50,6	58,2	63,1	66,2	70,2
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)			28,8	31,8	35,2
TOTAL RECETTES TOFE	2 660,0	2 702,6	2 942,4	3 257,0	3 563,7
PIB nominal	17 040,0	17 040,0	19 179,0	21 508,7	23 925,0
Pression fiscale	15,6%	15,9%	15,3%	15,1%	14,9%

Source : MPMEF/DGE

Annexe 7 : Evolution des dépenses budgétaires 2015-2017

En milliard FCFA

DEPENSES	Collectif 2014	Budget 2015	Projections	
			2016	2017
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 129,0	1 213,3	1 186,2	966,1
- Intérieure	814,3	827,2	769,1	511,1
dont Remboursement de titres publics	693,5	679,2	689,4	427,7
<i>dont Bons du Trésor</i>	347,8	290,5	195,7	0,0
<i>Emprunts obligataires TPCI</i>	166,1	162,1	269,1	99,3
- Extérieure	314,7	386,1	417,1	455,0
dont Club de Paris	186,6	210,8	205,8	200,4
<i>dont AFD (C2D)</i>	147,6	147,6	147,6	147,6
Club de Londres	69,4	89,8	114,0	129,7
Souscription au capital de la BAD et la BIDC	10,2	9,9	9,9	9,0
DEPENSES ORDINAIRES	1 964,1	2 267,0	2 351,4	2 417,0
- Personnel (y/c charges patronales)	1 175,7	1 347,4	1 426,7	1 499,4
dont déblocage avancement indiciaire		106,6		
- Abonnement	49,1	62,5	63,9	67,6
<i>dont électricité</i>	29,7	44,1	47,5	51,1
- Autres dépenses ordinaires	739,3	857,1	860,8	850,0
Subventions et transferts	336,8	324,6	341,6	319,4
Subvention aux écoles privées	54,0	60,0	83,5	83,5
Subventions aux EPN	72,9	83,3	82,2	82,2
Subvention coton	7,0	7,0	7,0	7,0
Subvention au secteur électricité	43,9	16,6	51,8	29,2
Soutien à l'utilisation de HVO	40,2	28,8	0,0	0,0
Fonds de reserves café cacao	2,0	1,0	2,0	2,0
Transfert au Fonds d'Entretien Routier	0,0	0,0		
Collectivités décentralisées	20,1	17,7	20,1	20,1
Bourse, kits scolaires et transports	45,3	48,1	46,1	46,9
Autres subventions	51,4	62,1	49,0	48,6
Autres dépenses de fonctionnement	402,5	532,4	519,2	530,6
Carburant Armée	7,0	8,0	8,0	8,0
Dépenses sociales ciblées	7,0	8,5	7,0	7,0
Gratuité des soins ciblés	20,0	20,0	20,0	20,0
Dépenses post crise	10,0	10,0	10,0	10,0
Elections		30,2	16,9	0,0
Autres charges de fonctionnement	358,5	455,7	457,2	485,6

Annexe 7 : Evolution des dépenses budgétaires 2015-2017 (suite et fin)

DEPENSES	Collectif 2014	Budget 2015	Projections	
			2016	2017
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 306,0	1 496,3	1 926,8	2 100,0
- Trésor	749,9	805,9	1 178,0	1 689,1
Projets C2D	156,5	162,3	147,6	139,5
Collectivités décentralisées	33,6	32,2	44,7	44,7
Dépenses post crise	28,5	9,7		
<i>dont Autorité de Désarmement Démobilisation et Réintégration (ADDR)</i>	22,2	9,4		
Construction du barrage de Soubré	22,2	19,8	14,2	7,8
Programme Présidentiel d'Urgence	107,0	132,0	151,0	196,0
Fonds d'Etudes	10,0	20,0	10,0	10,0
Soutien à la Compagnie Air Côte d'Ivoire	20,0	0,0		
Appui à la Gratuité des soins ciblés	0,0	0,0		
Programme d'entretien routier / FER	28,0			
Restructuration des banques	25,0	10,0	0,0	0,0
Couverture maladie Universelle	5,1	10,5	3,5	1,3
Autres investissements	314,0	409,3	807,0	1 289,8
- Financement extérieur des projets	556,1	690,4	748,8	410,9
Emprunts-projets	319,9	461,8	607,1	358,7
Dons-projets	236,2	228,6	141,7	52,2
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (CST)	8,4	37,8	40,3	43,7
Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	8,4	9,0	8,5	8,5
Programme d'entretien routier / FER		28,8	31,8	35,2
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	4 407,5	5 014,3	5 504,7	5 526,8
Masse salariale en % du PIB	6,9%	7,0%	6,6%	6,3%
Masse salariale en % des recettes fiscales	43,5%	45,8%	43,8%	42,1%
Investissements (Y/C dépenses des CST) en % du PIB	7,7%	8,0%	9,1%	9,0%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 8 : Répartition par Résultat stratégique et domaine d'intervention (hors dette publique)

En millions de FCFA

	2012		2013		2014	2015	2016	2017
	Progr.	Estimé	Progr.	Estimé	Budget (collectif)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)
AXE STRATEGIQUE 1: Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée	540 392	686 776	718 541	713 824	672 424	723 242	735 370	748 281
Cohésion sociale, Défense et Sécurité	336 637	412 075	419 513	419 429	385 429	401 655	439 560	449 978
Justice, Droits de l'Homme et Liberté Publique	47 257	48 117	56 329	52 426	70 995	72 369	75 181	78 483
Gouvernance Administrative et Territoriale	137 812	203 811	214 501	214 670	189 741	212 957	192 359	177 070
Communication	10 486	10 341	8 951	8 951	8 658	12 458	10 609	17 664
Planification et Statistiques	8 200	12 432	19 246	18 348	17 602	23 803	17 662	25 086
AXE STRATEGIQUE 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance répartis dans l'équité	918 908	795 256	1 044 731	931 421	1 335 669	1 568 816	1 793 358	1 802 279
Gouvernance Economique	581 053	417 171	342 378	323 953	533 503	634 037	520 955	564 748
Agriculture, Ressources animales et halieutiques	70 988	75 387	94 312	85 675	169 962	164 632	154 799	98 371
Infrastructures et Services de Transport	162 724	123 208	302 441	227 764	374 236	423 363	602 593	657 228
PTIC	3 152	4 041	4 385	4 385	16 253	18 825	17 815	8 500
Mines, Energie, Hydrocarbures, Industries, PME et artisanat	86 913	161 364	283 953	272 384	227 782	293 801	475 125	444 428
Commerce	8 904	9 039	14 394	14 392	9 662	28 832	15 469	21 458
Tourisme	5 174	5 045	2 868	2 868	4 271	5 325	6 602	7 547

Annexe 8 : Répartition par Résultat stratégique et domaine d'intervention (hors dette publique)

En millions de FCFA

AXE STRATEGIQUE 3: Les populations, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité	820 613	825 427	982 632	946 926	1 115 752	1 290 139	1 547 371	1 661 264
Education	621 833	601 851	717 838	690 567	778 415	907 291	996 954	1 046 169
Santé	139 330	157 082	180 578	180 324	248 489	284 022	423 472	478 776
Culture	6 619	8 519	13 797	13 797	13 700	17 703	12 945	14 258
Emploi et Protection sociale	22 075	24 712	34 769	27 134	34 634	37 544	49 665	55 656
Jeunesse Sport et loisir	18 322	17 094	19 074	18 905	22 070	23 825	40 979	41 224
Genre, famille, Femme et Enfants	12 433	16 169	16 577	16 200	18 444	19 753	23 357	25 180
Population, Migration	0	0	0	0	0	0	0	0
AXE STRATEGIQUE 4: Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat	59 127	58 764	87 663	82 226	84 186	131 246	132 039	222 129
Salubrité, Assainissement, Urbanisation et habitat	34 784	32 757	53 402	53 402	43 797	77 918	72 115	160 031
Eau potable, Environnement et Développement durable	20 004	21 716	25 545	24 328	18 198	23 989	24 160	25 533
Eaux et Forêts	4 339	4 291	8 716	4 496	22 191	29 340	35 764	36 565
AXE STRATEGIQUE 5: Le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif	63 646	72 970	89 642	89 642	62 061	87 621	93 777	111 949
Coopération Internationale	63 646	72 970	89 642	89 642	62 061	87 621	93 777	111 949
Reserve de programmation	0	0	0	0	0	0	16 615	16 402
TOTAL	2 402 686	2 439 193	2 923 209	2 764 038	3 270 091	3 801 064	4 318 530	4 562 304
Dette Publique	838 202	856 017	984 263	976 601	1 137 379	1 213 286	1 186 231	964 496
TOTAL BUDGET	3 240 888	3 295 209	3 907 472	3 740 640	4 407 470	5 014 350	5 504 761	5 526 800

Source : DGBF